

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet



FR

MADE IN ITALY
design & production

MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET
PAMELA CRYSTAL-PAMELA STEEL

004330038 - Rev 000

APPLIQUER ÉTIQUETTE
DONNÉES TECHNIQUES

! ATTENTION



**LES SURFACES PEUVENT DEVENIR TRÈS CHAUDES !
UTILISER TOUJOURS DES GANTS DE PROTECTION !**

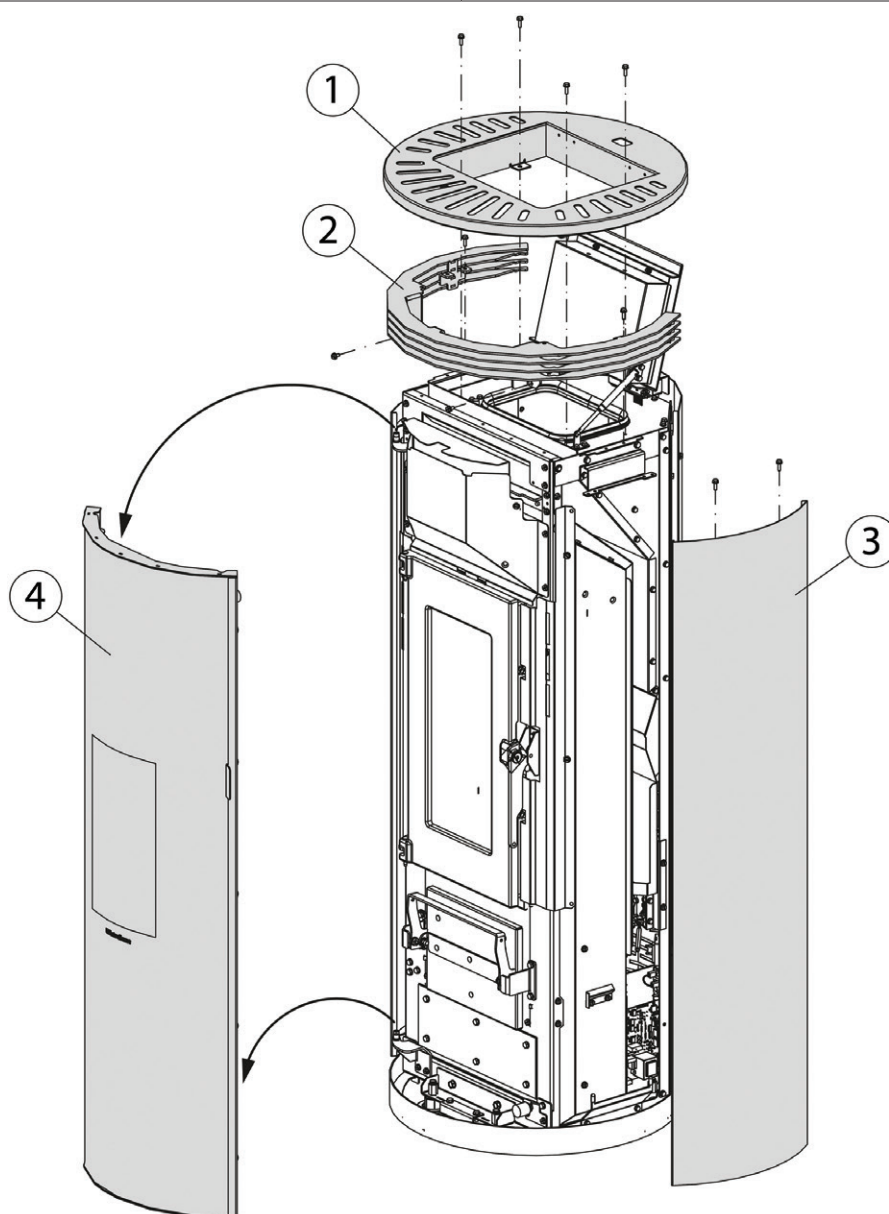
Une énergie thermique est emprisonnée pendant la combustion et rend les surfaces, les portes, les poignées, les commandes, les vitres, le tuyau d'évacuation des fumées et éventuellement la partie antérieure de l'appareil considérablement chaudes.

Il ne faut pas toucher les éléments en question sans être muni de vêtements de protection (gants de protection fournis).

Il faut faire en sorte de bien expliquer ce danger aux enfants et de ne pas les faire approcher du foyer pendant le fonctionnement

FRANÇAIS	5
MISES EN GARDE.....	5
SÉCURITÉ	5
ENTRETIEN ORDINAIRE	7
INSTALLATION.....	8
INSTALLATION HERMÉTIQUE	11
AIR COMBURANT	11
SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES	11
DÉTAILS PAMELA	12
POSITIONNEMENT DU POËLE	13
NOTES POUR LE FONCTIONNEMENT CORRECT	13
RÉARMEMENT DU THERMOSTAT À BULBE	13
FUSIBLE	13
PELLET ET CHARGEMENT	14
MODULE URGENCE	15
ORDINATEUR DE POCHE	16
CONFIGURATION.....	16
ÉTALONNAGE DE LA SONDÉ AMBIANTE DE L'ORDINATEUR DE POCHE	16
TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES	16
CARACTÉRISTIQUES DE L'ORDINATEUR DE POCHE	17
ECRAN	18
MENU GÉNÉRAL	19
MISES EN GARDE GÉNÉRALES	19
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE	20
DATE-HEURE	20
LANGUE	20
DEGREES.....	20
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE	21
AIR AMBIANCE.....	22
EASY SETUP	22
CHRONO	23
HABILITATION.....	23
PRG. 1-4	23
RÉGLAGES	25
ECRAN	25
STAND-BY	25
FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)	25
DELTA T	26
CHARGE INITIALE	26
RÉINITIALISER	26
EASY CONTROL (SI PRÉSENT DANS LE MODÈLE).....	26
FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES	27
INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)	27
ARRÊT RETARDE.....	27
NETTOYAGE ET ENTRETIEN.....	28
ENTRETIEN.....	28
NETTOYAGE PÉRIODIQUE À EFFECTUER PAR L'UTILISATEUR	28
ENTRETIEN COURANT À EFFECTUER PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS	30
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)	30
AFFICHAGES	33
ALARMES	33
ÉLIMINATION.....	34
SYMBÔLE EN 16510-1	35

IT - ATTENZIONE TASSATIVO PRIMA DI MOVIMENTARE LA STUFA TOGLIERE IL RIVESTIMENTO INDICATO PER EVITARE DANNI.	EN - WARNING BEFORE HANDLING THE STOVE, THE COVERING INDICATED MUST BE REMOVED TO AVOID DAMAGE.
FR - ATTENTION IMPÉRATIF AVANT DE DÉPLACER LE POÊLE, RETIRER LE REVÊTEMENT INDiqué POUR ÉVITER TOUT DOMMAGE.	DE - ACHTUNG PFLICHT BEVOR DER OFEN BEWEGT WIRD, MUSS DIE ANGEZEIGTE VERKLEIDUNG ENTFERNT WER- DEN, UM SCHÄDEN ZU VERMEIDEN.
ES - ATENCIÓN TAXATIVO ANTES DE MANEJAR LA ESTUFA QUITE EL REVESTIMIENTO INDICADO PARA EVITAR DAÑOS.	PT - ATENÇÃO OBRIGATÓRIO ANTES DE MOVIMENTAR O AQUECEDOR, RETIRAR O REVESTIMENTO INDICADO PARA EVITAR DANOS.
DK - OBS FJERN DET ANGIVNE DÆKSEL, INDEN OVNEN FLYTTES FOR AT UNDGÅ SKADE.	NL - IMPERATIEVE AANDACHT VOORDAT U DE KACHEL VERPLAATST VERWIJDER DE AANGEGEVEN KAP OM SCHADE TE VOORKOMEN.



Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

L'utilisation de l'appareil doit respecter toutes les réglementations locales, régionales, nationales et européennes.

En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

♦ **L'APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS ÂGÉS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES OU MENTALES RÉDUITES, SANS EXPÉRIENCE NI CONNAISSANCE NÉCESSAIRE, À CONDITION D'ÊTRE STRICTEMENT SURVEILLÉS OU BIEN SEULEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ INSTRUITS SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION SÛRES DE L'APPAREIL ET EN AVOIR COMPRIS LES DANGERS INHÉRENTS. L'UTILISATION DU GÉNÉRATEUR PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AYANT**

DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES, OU DES PERSONNES INEXPÉRIMENTÉES EST INTERDITE À MOINS QU'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ NE LES SURVEILLE ET LES INSTRUISE.

- ♦ LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS POUR S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.
- ♦ LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR NE DOIVENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ENFANTS NON SURVEILLÉS.
- ♦ NE PAS TOUCHER LE GÉNÉRATEUR NU-PIEDS OU AVEC D'AUTRES PARTIES DU CORPS MOUILLÉES OU HUMIDES.
- ♦ IL EST INTERDIT D'APPORTER UNE QUELCONQUE MODIFICATION À L'APPAREIL.
- ♦ NE PAS TIRER, DEBRANCHER OU TORDRE LES CABLES ELECTRIQUES QUI SORTENT DU PRODUIT, MEME SI CELUI-CI N'EST PAS BRANCHE AU RESEAU D'ALIMENTATION ELECTRIQUE.
- ♦ IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE FAÇON À CE QU'IL N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LES PARTIES CHAUDES DE L'APPAREIL.
- ♦ LA FICHE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION.
- ♦ ÉVITER DE RÉDUIRE LES DIMENSIONS OU D'OBSTRUER LES OUVERTURES D'AÉRATION DE LA PIÈCE D'INSTALLATION. LES OUVERTURES D'AÉRATION SONT INDISPENSABLES POUR UNE COMBUSTION CORRECTE.
- ♦ NE PAS LAISSER LES ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE À LA PORTÉE DES ENFANTS OU DE PERSONNES HANDICAPÉES, NON ASSISTÉS.
- ♦ LA PORTE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION DOIT TOUJOURS ÊTRE FERMÉE PENDANT LE FONCTIONNEMENT DU POÊLE ET NE DOIT ÊTRE OUVERTE QUE POUR L'AJOUT DE COMBUSTIBLE, L'ALLUMAGE ET LE NETTOYAGE.
- ♦ QUAND L'APPAREIL FONCTIONNE, IL EST CHAUD AU TOUCHER, EN PARTICULIER TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ; IL EST DONC RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION.
- ♦ CONTRÔLER LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE D'OBSTRUCTIONS AVANT D'ALLUMER UN APPAREIL APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.
- ♦ LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR SE RÉGLER AUTOMATIQUEMENT DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT.
- ♦ LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CONDITION CLIMATIQUE. CEPENDANT, EN CAS DE CLIMAT PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE (VENT FORT, GEL), LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POURRAIENT SE DÉCLENCHER, PROVOQUANT AINSI L'ARRÊT DU

GÉNÉRATEUR. SI CELA SE VÉRIFIE, CONTACTER LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURTOUT NE PAS DÉSACTIVER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.

- ♦ **EN CAS D'INCENDIE DU CONDUIT DE FUMÉE, SE MUNIR D'EXTINCTEURS POUR ÉTOUFFER LES FLAMMES OU APPELER LES POMPIERS.**
- ♦ **CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME INCINÉRATEUR DE DÉCHETS.**
- ♦ **NE JAMAIS UTILISER D'ESSENCE, DE KÉROSÈNE, DE LIQUIDE POUR BRIQUETS, D'ALCOOL ÉTHYLIQUE OU DE LIQUIDES SIMILAIRES POUR DÉMARRER OU « RALLUMER » LE GÉNÉRATEUR.**
- ♦ **AU COURS DU REMPLISSAGE, VEILLER À CE QUE LE SAC DE PELLETS N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC L'APPAREIL.**
- ♦ **LES FAÏENCES SONT DES PRODUITS ARTISANAUX ET EN TANT QU'ETELS, ELLES PEUVENT PRÉSENTER DES MICRO-GRUMEaux, DES CRAQUELURES ET DES IMPERFECTIONS CHROMATIQUES. CES CARACTÉRISTIQUES EN DÉMONTRENT LA VALEUR. ÉTANT DONNÉ LEUR COEFFICIENT DE DILATATION DIFFÉRENT, L'ÉMAIL ET LA FAÏENCE PRODUISENT DES MICRO-FISSURES (CRAQUELURES) QUI TÉMOIGNENT DE LEUR AUTHENTICITÉ. POUR NETTOYER LES FAÏENCES, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER UN CHIFFON DOUX ET SEC. SI UN DÉTERGENT OU DU LIQUIDE EST UTILISÉ, CE DERNIER POURRAIT PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DES FISSURES ET LES METTRE EN ÉVIDENCE.**
- ♦ **ÉTANT DONNÉ QUE L'APPAREIL PEUT S'ALLUMER DE MANIÈRE AUTONOME VIA CHROMOTHÉRAPIE OU À DISTANCE GRÂCE AUX APPLICATIONS DÉDIÉES, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER DES OBJETS À L'INTÉRIEUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ INDICUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.**
- ♦ **LES PARTIES INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION PEUVENT ÊTRE SUJETTES À L'USURE ESTHÉTIQUE, MAIS CELA N'AFFECTE PAS LEUR FONCTIONNALITÉ.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la réglementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION

GÉNÉRALITÉS

Les plans d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante pouvant supporter le poids global de l'appareil, des accessoires et des revêtements de l'appareil. Pour le fonctionnement correct, le générateur doit être placé de niveau.

Les raccordements du conduit de fumée et hydraulique doivent être effectués par un personnel qualifié qui doit délivrer une attestation de conformité de l'installation conformément aux normes nationales.

L'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, en vertu de la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

- 1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumées, cheminée, etc.) ;
- 2) copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
- 3) livret d'installation (si prévu).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

En cas d'installation en copropriété, l'avis préalable de l'administrateur est requis.

Le cas échéant, effectuer une vérification des émissions des gaz d'échappement après l'installation. L'éventuelle préparation du point de prélèvement devra être réalisée de manière étanche.

COMPATIBILITÉ

L'installation dans les pièces avec danger d'incendie est interdite. Il est également interdit d'effectuer l'installation à l'intérieur de pièces à usage d'habitation dans les cas suivants :

1. dans lesquelles se trouvent des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu, qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés.
2. dans lesquelles se trouvent des appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, et dans les pièces adjacentes et communicantes.
3. dans lesquelles la dépression mesurée entre milieu extérieur et milieu intérieur serait supérieure à 4 Pa.

N.B. : Les appareils étanches peuvent être également installés dans les cas indiqués aux points 1, 2, 3 du présent paragraphe.

INSTALLATIONS DANS LES SALLES DE BAIN, CHAMBRES À COUCHER ET STUDIOS

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

DISTANCES MINIMALES AVEC LES MATÉRIAUX COMBUSTIBLES

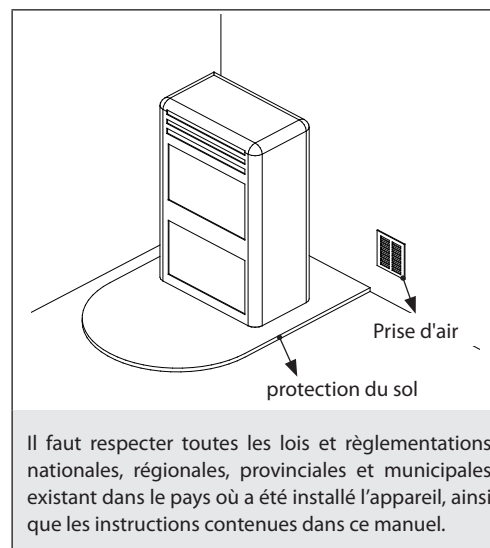
L'installation à côté de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur est admise à **condition d'interposer des distances de sécurité adéquates, indiquées dans la CEMI (Informations marquage CE), dans la Déclaration de Performances (Dop) et sur l'étiquette présente au début du manuel (p.2).**

Il est suggéré que les murs latéraux, arrière et le plan d'appui au sol soient en matériau non combustible.

Si le revêtement de sol est constitué d'un matériau combustible, il est recommandé d'utiliser une protection en matière incombustible qui doit couvrir la zone située en dessous de l'appareil et s'étendre devant au minimum sur la distance indiquée comme d_f .

En cas d'installation à proximité de matériaux non inflammables, il est nécessaire d'assurer une distance latérale et arrière au moins égale à la distance indiquée comme d_{non} .

Pour les produits dotés d'entretoises à l'arrière, l'installation à fleur du mur est admise, exclusivement pour la partie arrière.



PREDISPOSITIONS POUR LA MAINTENANCE

Pour la maintenance du produit, il pourra être nécessaire d'espacer le produit et les murs adjacents. Cette opération doit être réalisée par un technicien habilité à débrancher les conduits d'évacuation des produits de la combustion et au raccordement pour le remettre dans son état initial. Pour les générateurs connectés au circuit hydraulique, un branchement entre le circuit et le produit doit être prévu afin de rendre possible le déplacement du générateur à au moins 1 mètre des murs adjacents, lors de la maintenance effectuée par un technicien habilité.

INSTALLATION DES INSERTS

En cas d'installation d'inserts, l'accès aux parties internes de l'appareil doit être évité, et il doit être impossible d'accéder aux parties sous tension pendant l'extraction.

Tout câble, tel que le câble d'alimentation ou les sondes d'ambiance, doit être positionné de sorte à ne pas subir de dommages pendant le mouvement de l'insert et à ne pas être en contact avec des parties chaudes. En cas d'installation d'un conduit réalisé en matériau combustible, il est recommandé de prendre toutes les mesures de sécurité indiquées par les normes d'installation.

VENTILATION ET AÉRATION DES PIÈCES D'INSTALLATION

La ventilation, en cas de générateur non étanche et/ou d'installation non étanche, doit être réalisée en respectant la zone minimale indiquée ci-dessous (en tenant compte de la plus grande valeur parmi celles proposées) :

Catégories d'appareils	Norme de référence	Pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	Valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	EN 16510-1 ; EN 16510-2-6	-	80cm ²
Chaudières	EN 303-5	50 %	100cm ²

Dans n'importe quelle condition, y compris la présence de hottes aspirantes et/ou de systèmes de ventilation forcée, la différence de pression entre les locaux d'installation du générateur et l'extérieur doit toujours être ≥ -4 Pa (par exemple -3 Pa est une valeur acceptable

Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- Être protégées par des grilles, des grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- Être réalisées de sorte à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- Positionnées de sorte à ne pas pouvoir s'obstruer ;

L'afflux de l'air propre et non contaminé peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), tant que le flux puisse arriver librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.

La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bain, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

CONDUIT DE FUMÉE

Le générateur de chaleur travaille en dépression et est doté d'un ventilateur côté sortie pour l'extraction des fumées. Le système d'évacuation doit être unique pour le générateur ; aucune évacuation dans un conduit partagé avec d'autres dispositifs n'est admise.

Les composants du système d'évacuation des fumées produites par la combustion doivent être choisis et dimensionnés conformément aux normes en vigueur, en fonction de la situation spécifique dans le lieu d'installation.

Il est conseillé de procéder aux vérifications suivantes :

- Le système de cheminée doit être évalué conformément aux normes techniques suivantes (si applicables) : EN 15287-1, EN 15287-2, EN 13063-1, EN 13063-2, EN 1457, EN 1806, EN 1856-1, EN 1856-2 et EN 13384-1 ;
- Le fonctionnement correct du système de cheminée doit être vérifié conformément à la norme EN 13384-2 en fonction de la situation spécifique dans le lieu d'installation ;
- L'installation d'appareils hermétiques doit également tenir compte des normes EN 13063-3 et EN 14989-2 ;
- Les composants du système d'évacuation des fumées des produits de combustion doivent être choisis et dimensionnés conformément à la réglementation en vigueur, en fonction de la situation spécifique du lieu d'installation.
- Il est conseillé de procéder aux vérifications suivantes :
 - Le système de cheminée doit être évalué conformément aux normes techniques suivantes (si applicables) : EN 15287-1, EN 15287-2, EN 13063-1, EN 13063-2, EN 1457, EN 1806, EN 1856-1, EN 1856-2 et EN 13384-1 ;
 - Le bon fonctionnement du système de cheminée doit être vérifié conformément à la norme EN 13384-2, en fonction de la situation spécifique du site d'installation ;
 - L'installation d'appareils hermétiques doit également tenir compte des normes EN 13063-3 et EN 14989-2 ;
 - La longueur du tronçon horizontal doit être minime et dans tous les cas inférieur à 2 mètres, et avoir une inclinaison minimale de 3% vers le haut
 - Le nombre de changements de direction, y compris celui dérivant de l'utilisation d'un élément en T, ne doit pas être supérieur à 4.
 - Il est nécessaire de prévoir un raccord en T avec un bouchon de collecte des condensats à la base de la section verticale.
 - Le conduit vertical peut être à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment. Si le conduit de raccordement doit être intégré à un conduit existant, ce dernier doit être certifié pour combustibles solides.
 - Si le conduit de fumée est à l'extérieur du bâtiment, il doit être bien isolé.
 - Les conduits de fumée doivent être dotés d'au moins d'une prise étanche pour l'éventuel échantillonnage des fumées.
 - Toutes les portions du conduit de fumée doivent pouvoir être inspectées.
 - Des ouvertures d'inspection doivent être prévues pour le nettoyage.

Si des conduits métalliques sont utilisés, les exigences suivantes doivent être respectées (EN 1856-1 et EN 1856-2) :

- Conduit de fumée - Classe de température, (comme indiqué dans la fiche technique) résistant au feu de suie
- Conduit de fumée - Classe de température, au moins T250, Classe de pression, P1 (ne figure pas sur la fiche technique)

POT DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;

CONDUIT DE FUMÉE À USAGE PARTAGÉ

Vérifier sur la Fiche Technique CE si le produit est apte pour une installation dans un conduit de fumée à usage partagé (c'est-à-dire à raccordement multiple).

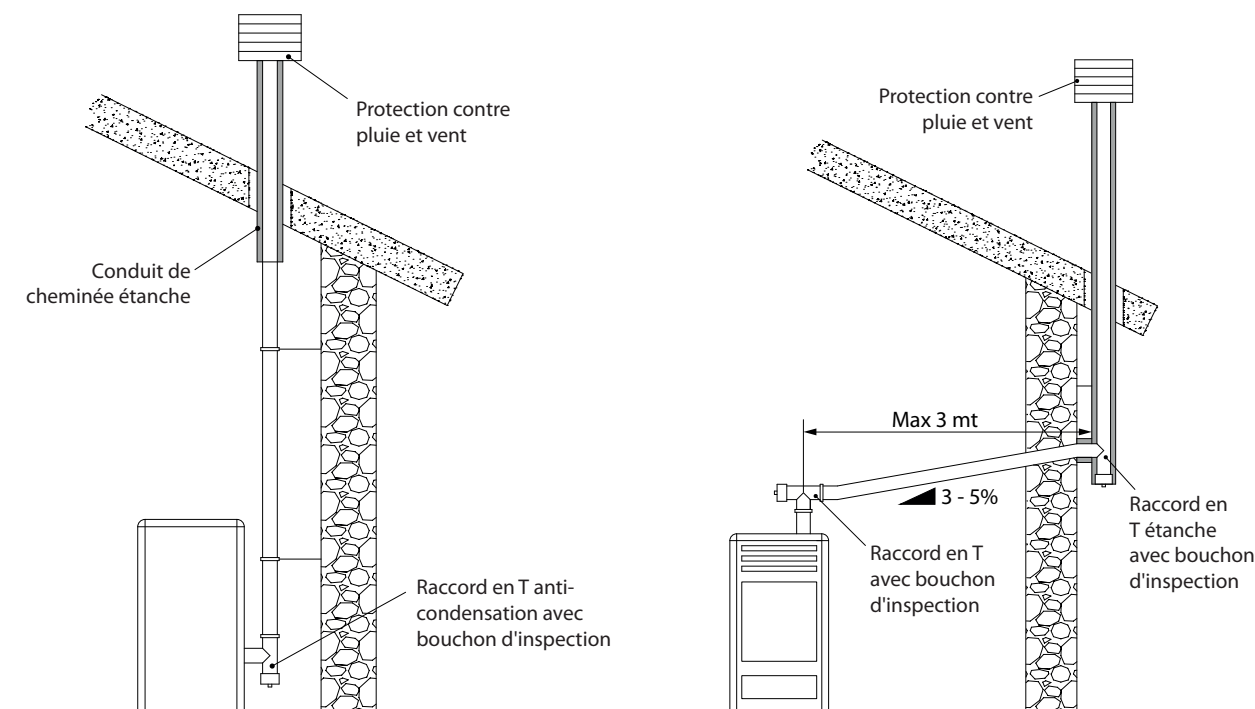
Les dispositifs aptes peuvent être installés dans des systèmes d'évacuation des fumées à usage partagé à condition que :

- ♦ l'installation dans un conduit de fumée à usage partagé (c'est-à-dire à raccordement multiple) soit admise sur le lieu d'installation ;
- ♦ les exigences des normes nationales et régionales soient obligatoirement respectées [pour l'ALLEMAGNE, par exemple, la DIN EN 13384-2, DIN V 18160-1, DIN 18896 e la MFeuV-2007 (Muster-Feuerungsverordnung)] ;
- ♦ l'installateur ou le ramoneur du district ait contrôlé et approuvé les conditions d'installation.

Les indications suivantes doivent par ailleurs être obligatoirement respectées par l'utilisateur final :

- ♦ Le dispositif peut uniquement être actionné avec les portes fermées.
- ♦ Les portes et tous les dispositifs de réglage du dispositif doivent rester fermés quand le dispositif n'est pas en marche (sauf en cas d'opérations de nettoyage et de maintenance).

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE



RACCORDEMENT AU SECTEUR

Le générateur est doté d'un cordon d'alimentation électrique à brancher à une prise de 230V 50 Hz, si possible avec interrupteur automatique. La prise de courant doit être facilement accessible.

L'installation électrique doit être aux normes ; vérifier en particulier l'efficacité du circuit de terre. Une mise à la terre non adéquate peut provoquer un dysfonctionnement que le fabricant ne prend pas en charge.

Des variations d'alimentation supérieures à 10% peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement au produit.

INSTALLATION HERMÉTIQUE

Le générateur est un produit totalement étanche par rapport au milieu d'installation ; cela signifie qu'il est idéal pour les maisons passives car il ne prélève pas l'air présent dans les habitations.

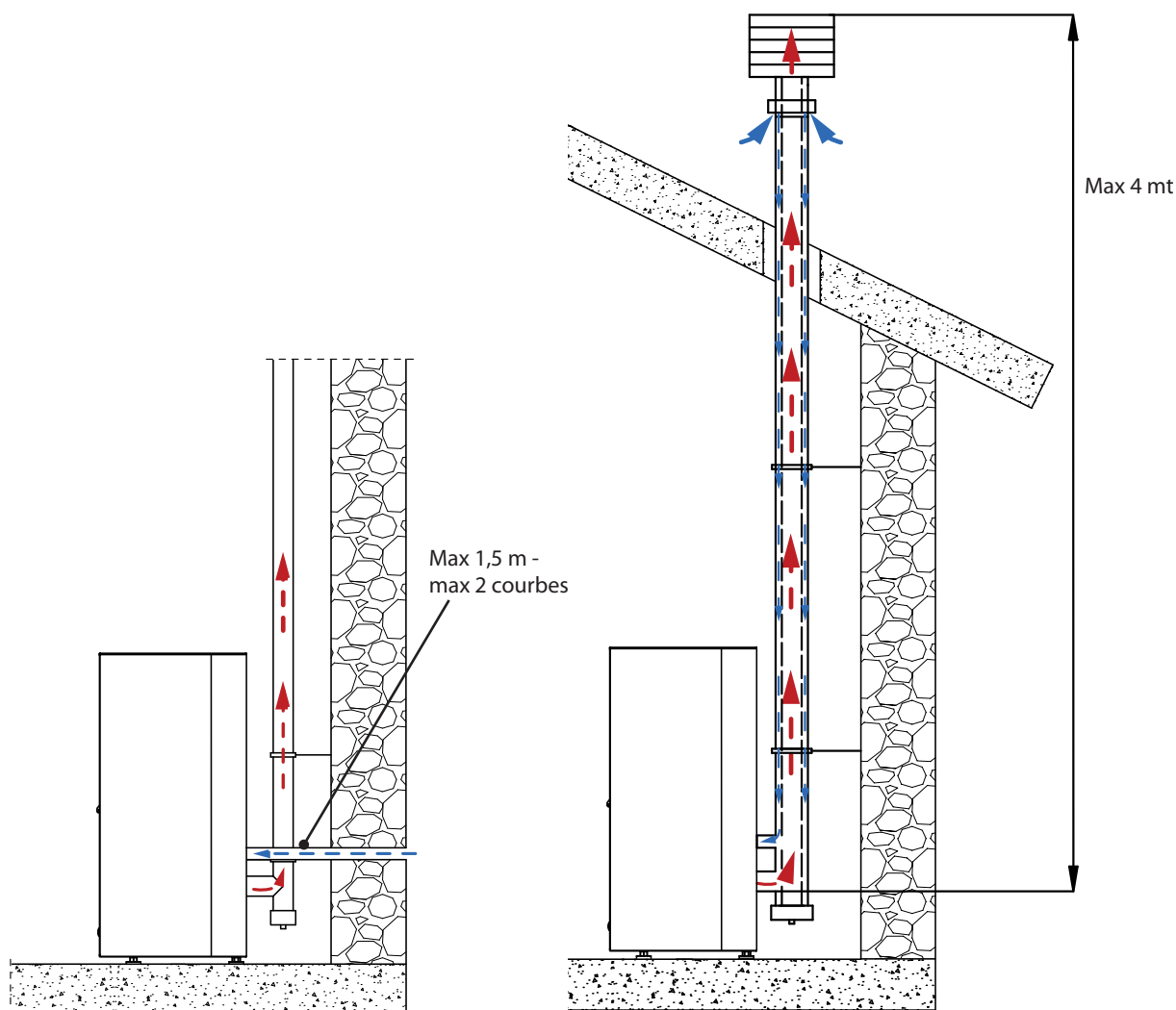
AIR COMBURANT

Pour respecter l'herméticité du poêle, le tuyau de raccordement de l'air comburant (combustion) doit être raccordé directement à l'extérieur à l'aide de tuyaux et de raccords étanches.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

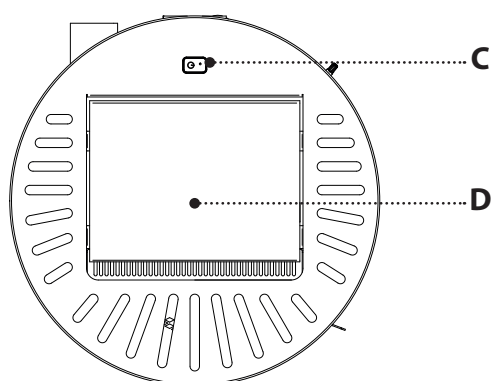
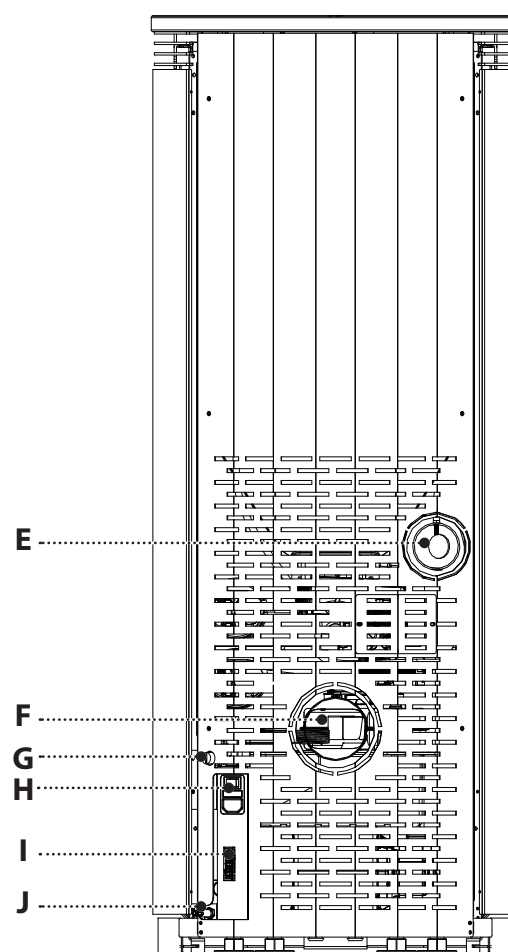
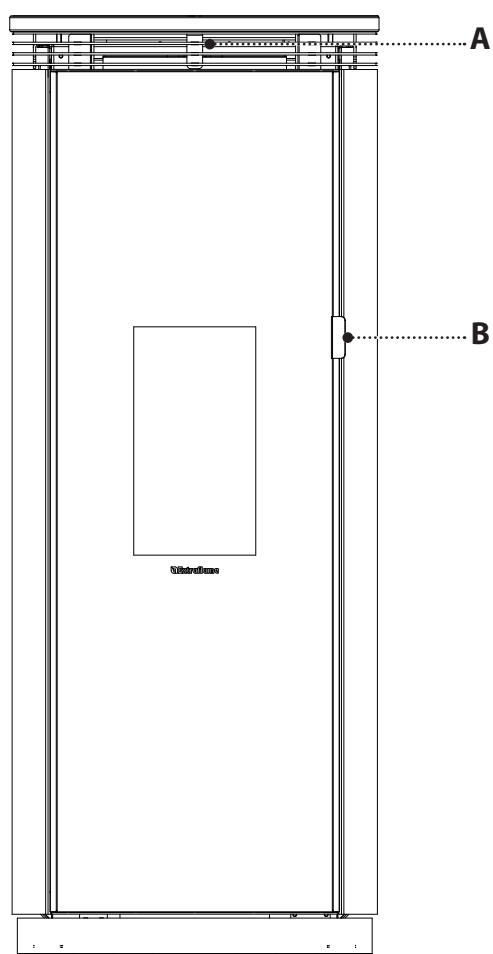
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le système d'évacuation des fumées devra absolument être résistant à l'humidité.
- Si la possibilité de condensation des fumées subsiste, prévoir un « T » d'inspection à l'extérieur du poêle.

EXEMPLE D'INSTALLATION



Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

DÉTAILS PAMELA



A	Sortie air ambiant	F	Sortie des fumées
B	Accès chambre de combustion	G	Réarmement thermostat à bulbe
C	Module urgence	H	On/Off Fusible Alimentation 230 V
D	Réservoir à pellet	I	Entrée sériele Entrée thermostat supplémentaire
E	Entrée air comburant	J	Capteur ambiant

POSITIONNEMENT DU POÊLE

Pour un fonctionnement correct du produit, il est recommandé de le positionner à l'aide d'un niveau, de manière à ce qu'il soit parfaitement horizontal.

NOTES POUR LE FONCTIONNEMENT CORRECT

Pour un fonctionnement correct du poêle à pellet, il est nécessaire de respecter les indications suivantes :

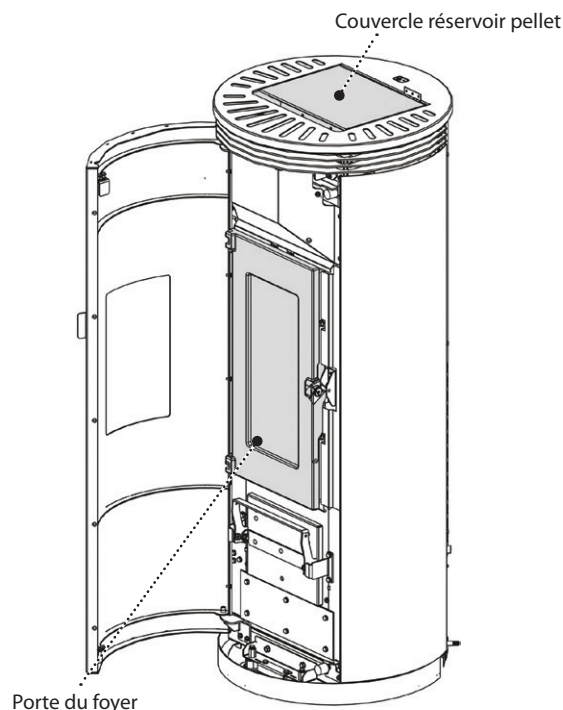
Durant le fonctionnement du poêle, mais aussi pendant son utilisation, toutes les portes (réservoir pellet, porte, tiroir à cendre), doivent rester fermés. Elles ne peuvent être ouvertes que le temps nécessaire au chargement du combustible et à la maintenance.

Le non-respect de l'une des observations décrites ci-dessus au cours du fonctionnement, entraînera la visualisation sur l'afficheur :

« FERMER RESERVOIR-PORTE »

Cette signalisation indique que 60 secondes sont à disposition pour fermer la porte et le couvercle du réservoir.

Au bout de 60 secondes, le poêle se mettra, au moment de l'allumage, en défaut « AL DEPR » tandis que durant le fonctionnement normal le poêle se mettra en « ATTENTE REFROIDISSEMENT » pour ensuite redémarrer automatiquement quand les conditions seront présentes (poêle froid, etc.).



DURANT LE FONCTIONNEMENT, LA PORTE EXTÉRIEURE DOIT TOUJOURS RESTER FERMÉE !

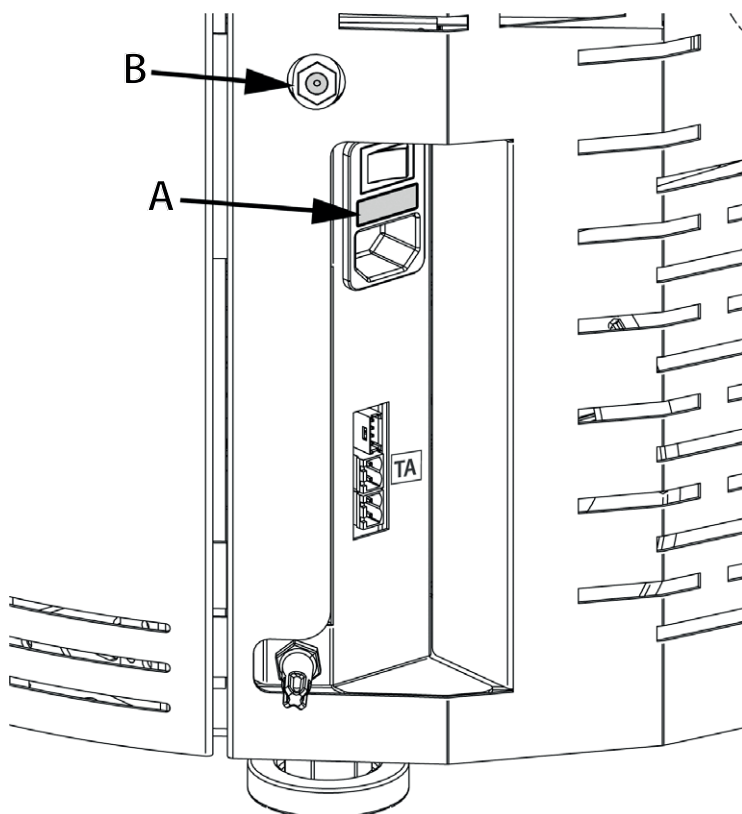
RÉARMEMENT DU THERMOSTAT À BULBE

La figure ci-après indique la position du thermostat de sécurité (B) du réservoir.

Il est vivement conseillé de contacter le technicien agréé en cas de déclenchement de l'un des réarmements, pour en vérifier la cause.

FUSIBLE

En cas de défaut d'alimentation du poêle, il est recommandé de faire vérifier l'état du fusible (A) par un technicien habilité.



PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignine.

En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques. Alors que le bois possède un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (avec 15% d'humidité, donc après 18 mois environ de séchage), celui du pellet est de 5 kW/kg.

La densité du pellet est de 650 kg/m³ et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisant.

Le granulé de bois utilisé devra être certifié de classe **A1** selon la norme **ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444** de catégorie «NF Granulés Biocombustible Bois Qualité Haute Performance»).

UNI EN 303-5 avec les caractéristiques suivantes : teneur en eau ≤ 12%, teneur en cendres ≤ 0,5% et pouvoir calorifique inférieur >17 MJ/kg (en cas de poêles).

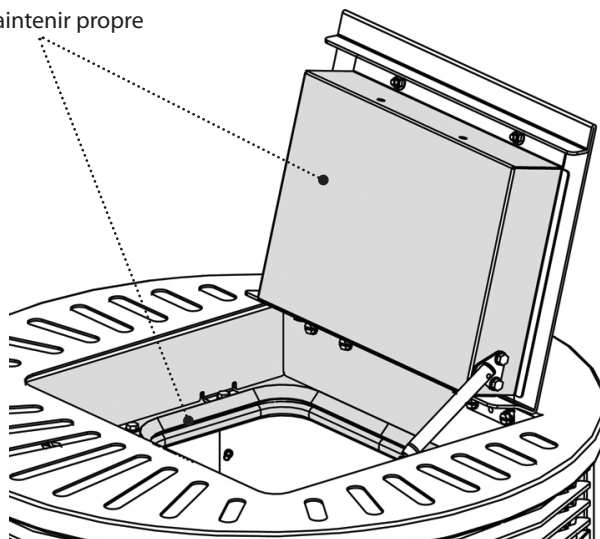
Pour ses produits, le fabricant conseille toujours d'utiliser un granulé de 6 mm de diamètre.

STOCKAGE DU GRANULÉ

Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le granulé soit conservé dans un lieu non humide.

Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le granulé à l'aide d'une écope.

Maintenir propre



L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

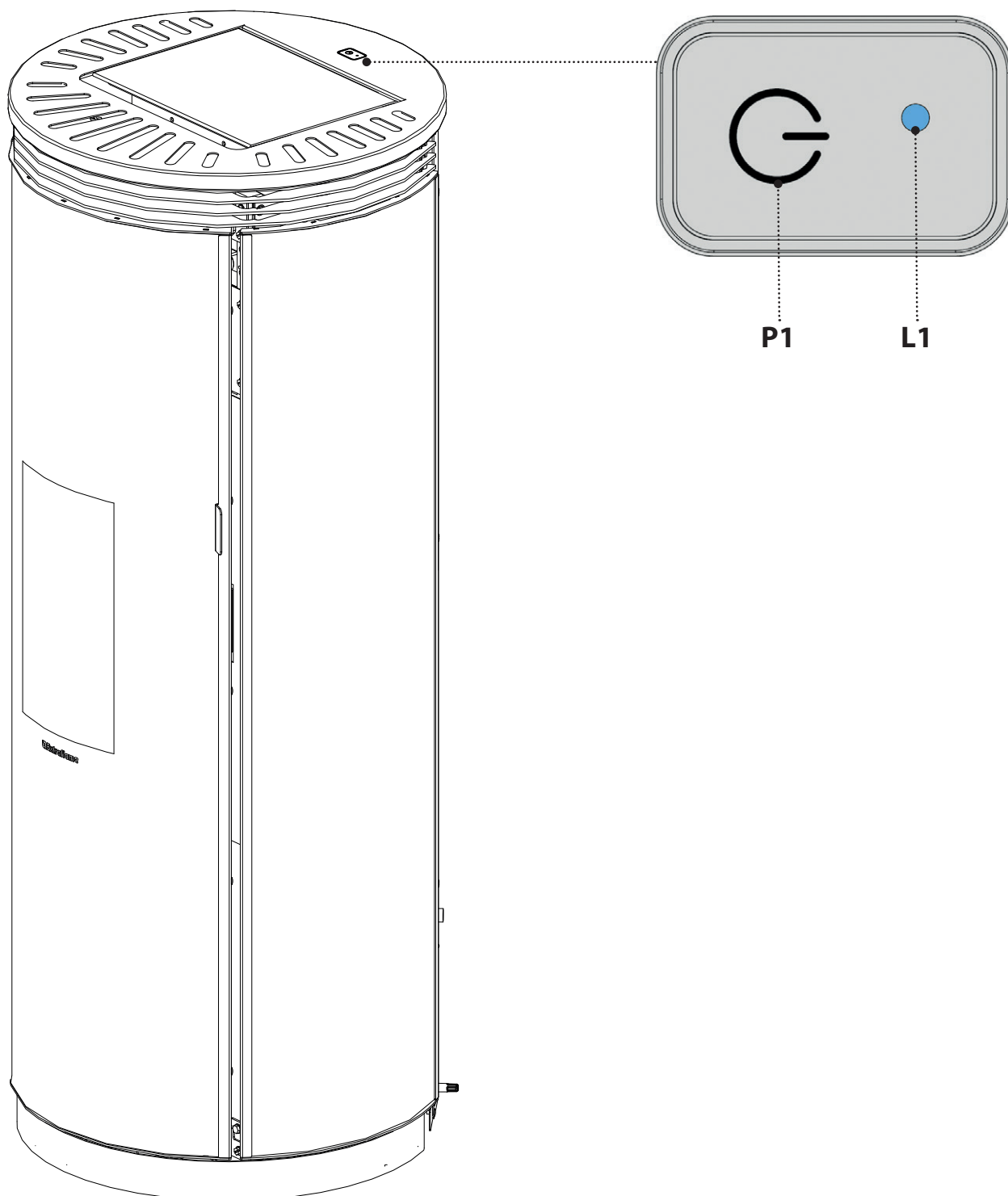


NOUS RECOMMANDONS DE NE PAS POSER DIRECTEMENT LE SAC SUR LE POÊLE POUR REMPLIR LE RÉSERVOIR ! REMPLIR TOUJOURS LE RÉSERVOIR AVEC UNE PELLE. IL NE FAUT PAS FROTTER NI POSER DES POIDS SUR LE JOINT DU RÉSERVOIR. IL FAUT TOUJOURS MAINTENIR LA SURFACE D'APPUI DU JOINT DU COUVERCLE DU RÉSERVOIR BIEN PROPRE. VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DU JOINT. EN CAS DE DÉTÉRIORATION, CONTACTER LE TECHNICIEN AGRÉÉ LE PLUS PROCHE.

MODULE URGENCE

Le poêle est équipé d'un module d'urgence qui permet la gestion de base du poêle en cas de panne ou de dysfonctionnement de l'ordinateur de poche.

Les fonctions pouvant être gérées par la carte d'urgence sont :



Bouton P1	Allumage/ extinction poêle
L1 : Voyant Bleu éteint :	Le poêle est éteint.
L1 : Voyant Bleu allumé :	Le poêle est en marche
L1 : Voyant Bleu clignotant :	Le poêle est en état d'ALARME

ORDINATEUR DE POCHE CONFIGURATION

LA PROCÉDURE DE CODIFICATION DE LA TÉLÉCOMMANDE :

1. Couper l'alimentation du poêle.
2. Appuyer simultanément sur les touches  et **OK** jusqu'à l'apparition à l'écran d'un canal RADIO ID.
3. À l'aide des touches  et  sélectionner le nouveau canal **RADIO ID** (il est possible de sélectionner un canal RADIO ID entre 0 et 63).
4. Alimenter le poêle. Confirmer le canal choisi dans les 10 secondes en appuyant sur la touche OK de la télécommande (le voyant clignotera sur la carte radio/urgence).
5. Pour confirmer la configuration, le voyant du module d'urgence reste allumé pendant 5 secondes.
6. Si la configuration n'a pas été correctement effectuée, l'afficheur visualisera «  ». Dans ce cas-là, répéter la procédure.



LA TÉLÉCOMMANDE EST DÉJÀ CONFIGURÉE AVEC UN CANAL RADIO ID EN PRÉSENCE D'UN AUTRE POÊLE, POUR ÉVITER TOUTE INTERFÉRENCE IL EST NÉCESSAIRE D'EFFECTUER UNE NOUVELLE CONFIGURATION, EN MODIFIANT L'UN DES DEUX POÊLES.



CERTAINS APPAREILS À RADIOFRÉQUENCE (EX. PORTABLES, ETC.) POURRAIENT INTERFÉRER AVEC LA COMMUNICATION ENTRE L'ORDINATEUR DE POCHE ET LE POÊLE.

ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE L'ORDINATEUR DE POCHE

Ce mode permet de régler la température ambiante mesurée par l'ordinateur de poche (uniquement avec ventilation activée). Pour un étalonnage correct, il est conseillé de placer l'ordinateur de poche dans une pièce à température constante et d'attendre au moins deux heures.

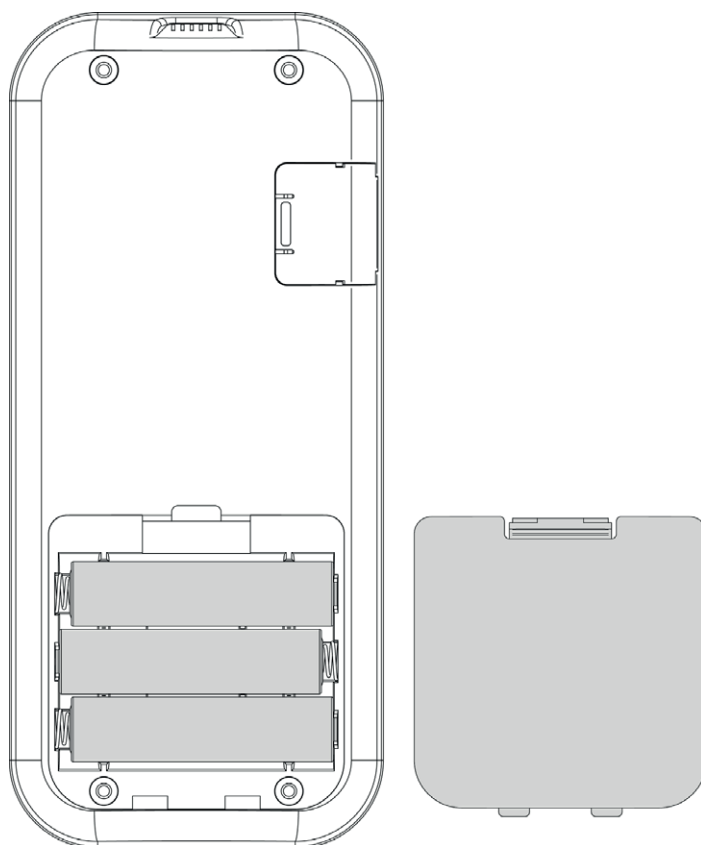
La procédure d'étalonnage est la suivante :

- ♦ Accéder au menu, et aller sur « **MENU TECHNIQUE** ».
- ♦ Saisir la clé d'accès « F4 ». - « **ADJ SONDE TELEC** »
- ♦ A l'aide des touches  ou  régler l'étalonnage ambiant souhaité.
- ♦ Enregistrer et quitter à l'aide de la touche .

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Pour insérer/remplacer les piles il suffit d'enlever le couvercle de protection des piles derrière l'ordinateur de poche (figure 1). Insérer les piles en respectant les symboles imprimés sur l'ordinateur et sur la pile.

3 piles AAA sont nécessaires au fonctionnement.



(figure 1)



Respecter l'environnement !

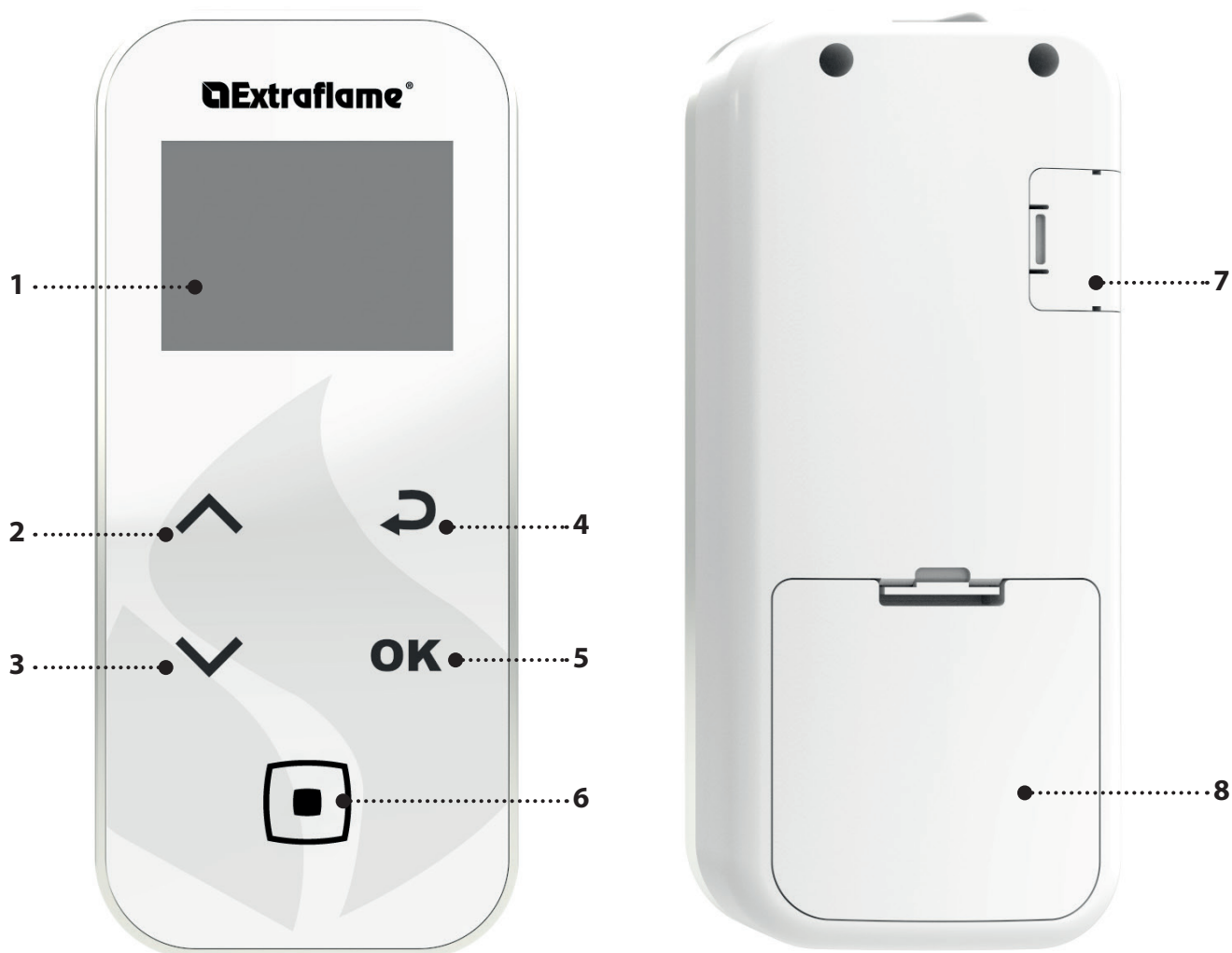
Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ORDINATEUR DE POCHE

- ♦ L'ordinateur de poche est équipé d'un afficheur Lcd rétroéclairé. Le rétroéclairage dure 5 secondes. L'afficheur s'éteint au bout d'un certain temps pour réduire la consommation des piles (modalité sleep).
- ♦ Il se rallume après avoir appuyé sur la touche ON/OFF (6).

ATTENTION !

- ♦ Ne pas mettre l'ordinateur de poche en contact direct ou indirect avec l'eau. L'ordinateur de poche pourrait ne pas fonctionner correctement en présence d'humidité où s'il est exposé à l'eau.

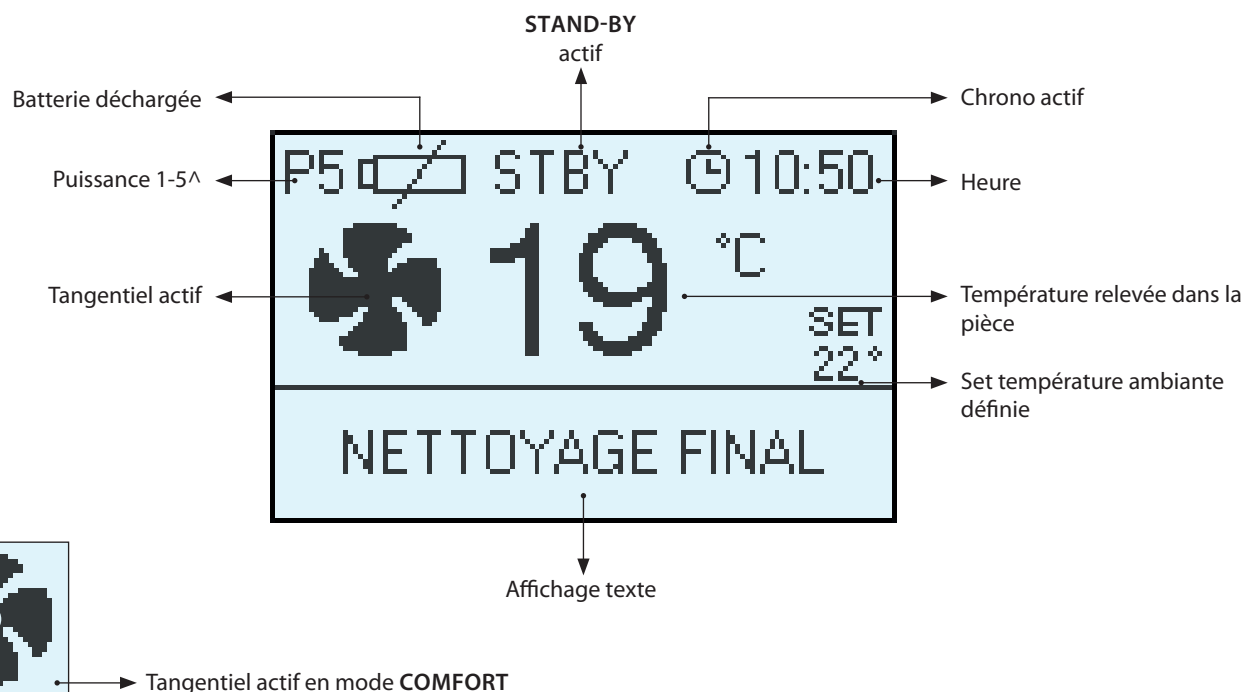


1.	ÉCRAN
2.	SET PUISSANCE/ parcourir les menus/ augmenter - sélectionner une configuration
3.	SET THERMOSTAT ambiant/ parcourir les menus/ diminuer - désélectionner une configuration
4.	Touche retour
5.	Touche d'accès au MENU et CONFIRMATION
6.	On/off poêle ou rétablissement depuis la modalité sleep.
7.	Entrée câble série
8.	Logement des piles

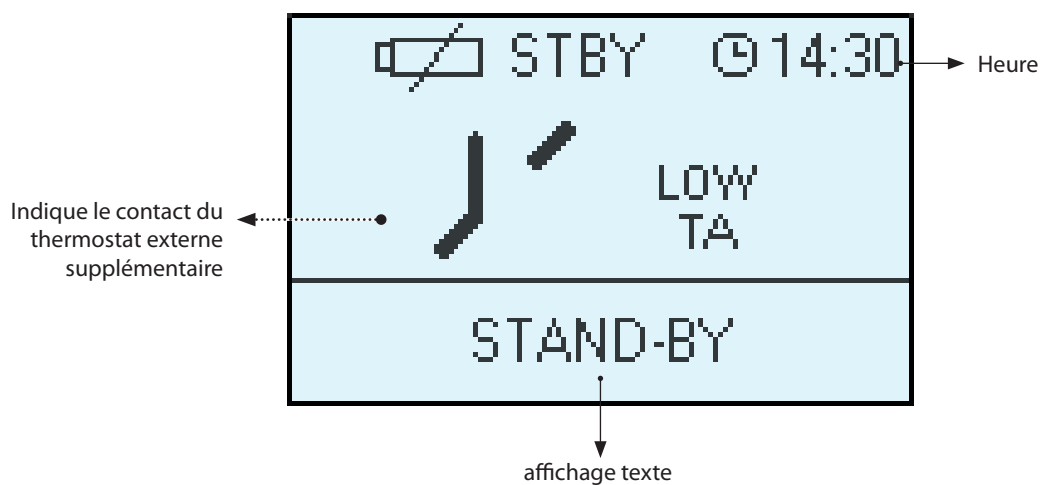
BANDES DE FRÉQUENCE	PUISSANCE MAXIMALE TRANSMISE
868,3 MHz	4 mW ERP
869,85 MHz	4 mW ERP

ECRAN

AFFICHEUR EN COURS DE FONCTIONNEMENT



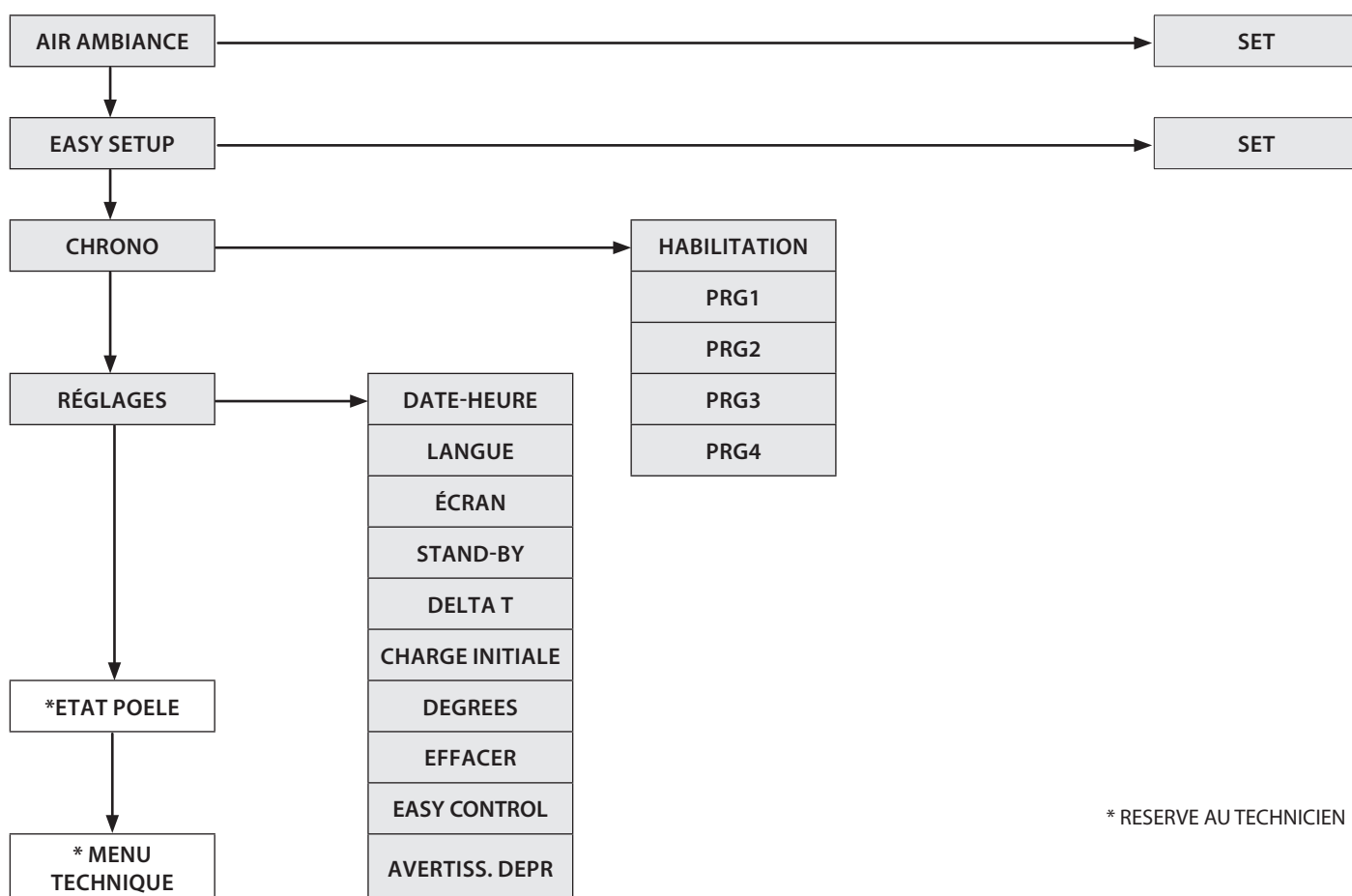
PAGE-ÉCRAN AVEC THERMOSTAT EXTERNE BRANCHÉ À LA BORNE « TA »



MENU GÉNÉRAL

TOUCHE	FONCTION
	Défilement des paramètres Modification des données de configuration
	Touche allumage - arrêt

TOUCHE	FONCTION
	Touche précédent - quitter
OK	Touche d'accès au menu



MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Conseils à suivre durant les premières mises en marche du produit :
 Au cours des premières heures de fonctionnement, des fumées et des odeurs peuvent être émises ; elles sont dues au processus normal de « rodage thermique ».

Au cours de ce processus, d'une durée variable en fonction du produit, il est recommandé de :

- ♦ Bien aérer la pièce
- ♦ Enlever, si présentes, les parties en faïence ou en pierre de la partie supérieure du produit
- ♦ Activer le produit à la puissance et température maximales
- ♦ Éviter de rester longtemps dans la pièce
- ♦ Ne pas toucher les surfaces du produit

Notes :

Le processus se termine au bout de quelques cycles de chauffage/ rafraîchissement.

Pour la combustion, ne pas utiliser des éléments ou des substances différentes de celles indiquées dans le manuel.

Avant de procéder à l'allumage du produit, il faut effectuer les contrôles suivants :

- ♦ S'il est prévu de brancher le produit à un circuit hydraulique, ce dernier doit être complet et en état de marche, et respecter les indications figurant dans le manuel du produit et les normes en vigueur en la matière.
- ♦ Le réservoir à pellet doit être complètement rempli
- ♦ La chambre de combustion et le brasier doivent être propres
- ♦ Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer, du tiroir à cendres et du réservoir à pellet (si présent en version hermétique) ; ces derniers doivent être fermés et sans aucun corps étranger au niveau des éléments et des joints d'étanchéité.
- ♦ Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché
- ♦ L'interrupteur (si présent) doit être mis sur « 1 ».

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois le cordon d'alimentation branché à l'arrière du générateur, mettre l'interrupteur (s'il est présent) sur (I).
L'interrupteur sert à alimenter la carte du générateur.

DATE-HEURE

Ce menu permet de régler l'heure et la date.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DATE-HEURE.

LANGUE

Ce menu permet de régler la langue préférée.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > LANGUE.

Les langues disponibles sont : Italien - Anglais - Allemand - Français - Espagnol - Portugais - Danois - Estonien - Croate - Slovène - Hollandais - Polonais - Tchèque.

DEGREES

Ce menu permet de sélectionner l'unité de mesure souhaitée.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DEGRÉS



NE JAMAIS UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS DE PROBLÈMES D'ALLUMAGE RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.



ALLUMAGE RATÉ

LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER ÉTANT DONNÉ QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASERO AVEC LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.

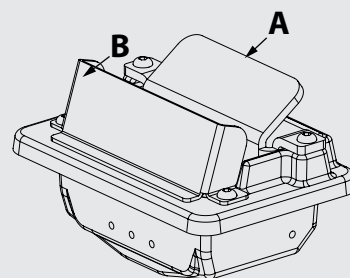
SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, FIGURANT DANS LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ CORRECTEMENT RÉALISÉES



IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS : LE SÉPARATEUR (A) ET LA PLAQUE FOYERE (B).

LE RETRAIT NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE L'ANNULATION IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.

EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER AU SERVICE D'ASSISTANCE DE REMPLACER LA PIÈCE (REMPLACEMENT NON COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT CAR IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À USURE).



FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après avoir vérifié les points précédemment énumérés, appuyer sur la touche  pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition pour vérifier la présence de la flamme. Quand la température de contrôle est atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en PRÉPARATION.

DEMARRAGE

Durant la phase de démarrage, le poêle se stabilise en augmentant progressivement la combustion, pour démarrer ensuite la ventilation, et passer en TRAVAIL.

TRAVAIL

Au cours de la phase de travail, le poêle atteint le SET PUISSANCE défini par l'utilisateur, et chauffe la pièce jusqu'à l'atteinte du SET THERMOSTAT. Voir la rubrique suivante.

RÉGLAGE SET THERMOSTAT

Le SET thermostat ambiant peut être réglé à l'aide des boutons 2 et 3, sur LOW-TA - 7°C - 37°C - HOT. Si la valeur est comprise entre 7 - 37°C le poêle contrôle la température ambiante à travers une sonde intégrée dans l'ordinateur de poche. Après avoir atteint la température configurée, le poêle réduit automatiquement la puissance pour garantir un confort optimal et réduire la consommation de pellet : ce processus s'appelle « modulation ».

LOW-TA - HOT

Si le SET THERMOSTAT est « LOW-TA » (set sous le seuil des 7°C) le contrôle de température est confié au contact thermostat supplémentaire, ignorant donc la sonde de température intégrée dans l'ordinateur de poche.

Si le contact est ouvert (satisfait), alors le poêle se met au minimum.

Si le contact est fermé (demande), alors le poêle fonctionne toujours à la puissance configurée.

Si la configuration est sur « HOT » (set supérieur à 37°C) le poêle fonctionne tout le temps et uniquement à la puissance configurée, ignorant donc le contact externe et la sonde de température.

RÉGLAGE RÉGLAGE PUISSANCE

Le set puissance a 5 niveaux de fonctionnement, La pression sur la touche  permet de voir la puissance définie, modifiable à l'aide des touches  ou .

Puissance 1 = niveau minimal - Puissance 5 = niveau maximal.

La confirmation de la modification s'effectue en appuyant sur la touche **OK**.

SOUFFLAGE AUTO

Au cours de la phase de travail et à intervalles réguliers, le poêle effectue un nettoyage du brasier appelé « SOUFFLAGE AUTO ».

L'activation de cette fonction est visualisée sur l'afficheur avec le message correspondant. Durant le « SOUFFLAGE AUTO », le chargement du pellet est ralenti et le moteur des fumées est accéléré.

A la fin de la phase de nettoyage, le poêle se remet en mode travail aux conditions de fonctionnement normales.

ARRÊT

Appuyer sur la touche  pendant trois secondes.

Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque le chargement du pellet.

Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation de l'air chaud resteront allumés tant que la température du poêle ne descend pas en-deçà du seuil de sécurité.

RALLUMAGE

Le rallumage du poêle est possible uniquement si la température des fumées est inférieure à un seuil prédéfini et si un temps minimum de sécurité s'est écoulé.

AIR AMBIANCE

Ce menu permet de définir la vitesse du moteur de ventilation frontale.

Plage : (COMFORT, AUTO).

En sélectionnant le mode « confort », la vitesse de l'air ambiance se met à une vitesse réduite.

Pour garantir l'efficacité de combustion, l'air ambiant est exclu quand le produit est à la puissance minimale.

Pour le réglage : OK > AIR AMBIANCE > SET

EASY SETUP

Le poids volumétrique du pellet est le rapport entre le poids et le volume du pellet. Ce rapport peut changer en maintenant la qualité du pellet inchangée. La fonction **EASY SETUP** permet de doser le pellet en augmentant ou diminuant les valeurs par défaut.

Dans le programme du poêle, les valeurs disponibles vont de « - 3 » à « + 3 » ; tous les poêles sont réglés au moment de la production avec la valeur optimale de 0.

En cas de dépôt excessif sur le brasier, entrer dans le programme EASY SETUP et réduire la valeur à « - 1 » ; attendre le jour suivant et, en l'absence d'amélioration, réduire ultérieurement jusqu'à « - 3 ».

Dans le cas où il serait nécessaire d'augmenter le dosage du pellet, nous vous invitons à passer de la valeur par défaut « 0 » à « + 1, + 2, + 3 » selon les besoins.

Pour le réglage : OK > EASY SETUP

DÉPÔT EXCESSIF DE PELLETS DANS LE BRASIER			FONCTIONNEMENT NORMAL	PEU DE DÉPÔT DE PELLETS DANS LE BRASIER		
-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
TROISIÈME PLAGES DE DIMINUTION SI LES PREMIÈRES NE SONT PAS SUFFISANTES	DEUXIÈME PLAGES DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE N'EST PAS SUFFISANTE	PREMIÈRE PLAGES DE DIMINUTION (TESTER 1 JOUR)	VALEUR OPTIMALE PAR DÉFAUT	PREMIÈRE PLAGES D'AUGMENTATION	DEUXIÈME PLAGES D'AUGMENTATION SI LA PREMIÈRE N'EST PAS SUFFISANTE	TROISIÈME PLAGES D'AUGMENTATION SI LES DEUX PREMIÈRES NE SONT PAS SUFFISANTES

N.B. : Si ces réglages ne résolvent pas les dépôts de pellet présents dans le brasero, contacter le centre d'assistance le plus proche.

[illegible]

CHRONO

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt du poêle automatiquement.

Le **CHRONO** est par défaut désactivé.

Le chrono permet de programmer 4 créneaux horaires par jour, à utiliser pour tous les jours de la semaine. **Dans chaque créneau horaire, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé, la température souhaitée et le set puissance. Le réglage du jour et de l'heure actuelle est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.**

Recommandations

Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de définir le jour et l'heure actuelle ; vérifier par conséquent d'avoir suivi les points énumérés dans le sous-chapitre « DATE-HEURE ». Pour que la fonction chrono fonctionne correctement, il faut, en plus de la programmer, l'activer. Les 4 créneaux horaires peuvent être superposés par l'intermédiaire des heures d'allumage et d'extinction. Ceci permet d'obtenir une association d'horaires pendant lesquels il est possible de définir plusieurs températures et puissances sans influencer l'état de travail du poêle.

N.B : en cas de présence de créneaux superposés, le produit reste allumé jusqu'à l'heure d'extinction la plus tardive.

HABILITATION

Il permet d'activer/désactiver le chrono et les différents créneaux horaires du poêle.

Pour le réglage : OK > CHRONO > HABILITATION.

PRG. 1-4

Prg x permet de définir l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé et la température (LOW-TA - 07 - 37 °C - HOT) et aussi la puissance souhaitée. Le réglage du jour et de l'heure actuelle est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Pour le réglage : OK > CHRONO > PRGX

CHRONO	>	HABILITATION	>	PRG 1	On/off	Active/désactive le PRG 1
		✓		PRG 2	On/off	Active/désactive le PRG 2
		✓		PRG 3	On/off	Active/désactive le PRG 3
		✓		PRG 4	On/off	Active/désactive le PRG 4
		✓				
		PRG1	>	START PRG1	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG1
		✓		STOP PRG1	OFF-00:00-23:50	Heure extinction PRG1
		✓		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG1
		✓		SET PRG1	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG1
		✓		PUISSANCE PRG1	1-5	Set puissance PRG1
		✓				
		PRG2	>	START PRG2	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG2
		✓		STOP PRG2	OFF-00:00-23:50	Heure extinction PRG2
		✓		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG2
		✓		SET PRG2	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG2
		✓		PUISSANCE PRG2	1-5	Set puissance PRG2
		✓				
		PRG3	>	START PRG3	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG3
		✓		STOP PRG3	OFF-00:00-23:50	Heure extinction PRG3
		✓		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG3
		✓		SET PRG3	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG3
		✓		PUISSANCE PRG3	1-5	Set puissance PRG3
		✓				
		PRG4	>	START PRG4	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG4
				STOP PRG4	OFF-00:00-23:50	Heure extinction PRG4
				LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG4
				SET PRG4	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG4
				PUISSANCE PRG4	1-5	Set puissance PRG4

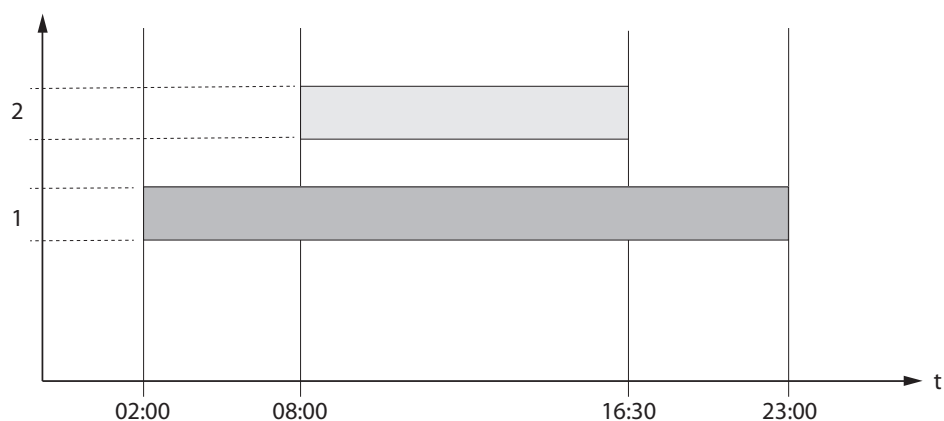


QUAND LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, L'ÉCRAN DE LA RADIOCOMMANDE AFFICHERA L'ICÔNE CORRESPONDANTE CI-CONTRE.

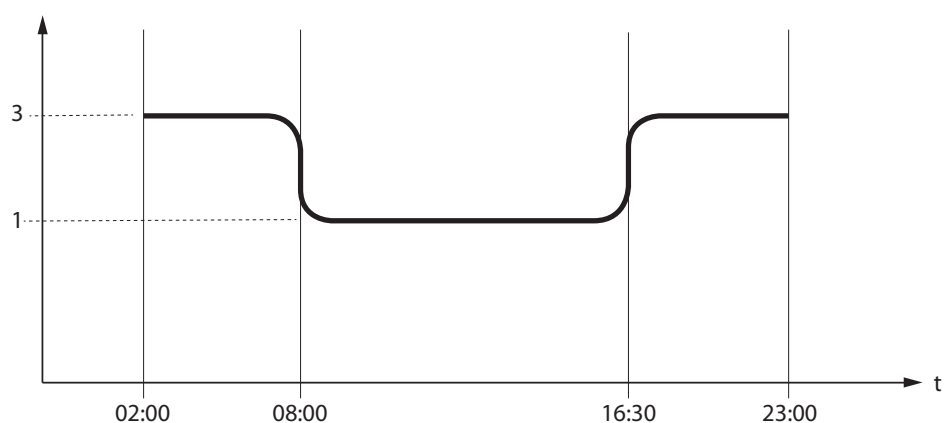


EXEMPLE CHRONO HORAIRE/CRÉNEAUX SUPERPOSÉS

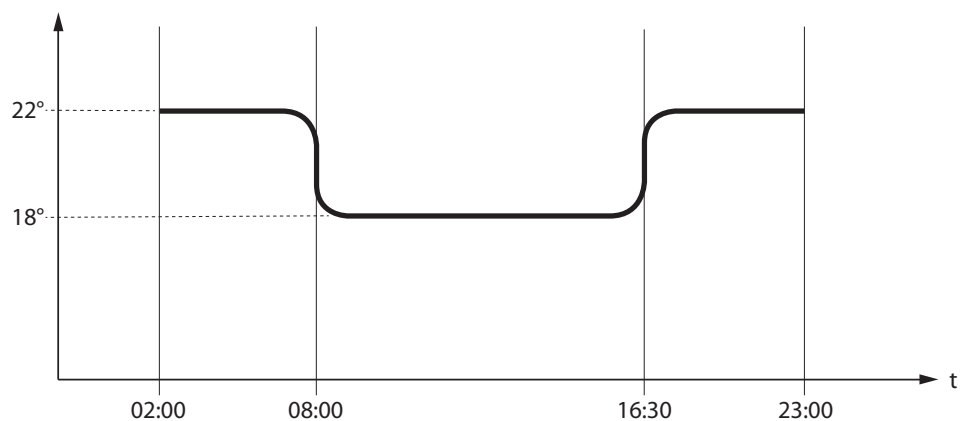
Créneau horaire

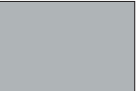
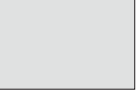


Puissance



Réglage température



	Créneau horaire 1	start 02:00 stop 23:00	puissance 3 - set temp 22°C
	Créneau horaire 2	start 08:00 stop 16:30	puissance 1 - set temp 18°C
	fonctionnement poêle		

RÉGLAGES

- ◆ DATE-HEURE
- ◆ LANGUE
- ◆ SET DEGRÉS

VOIR CHAPITRE : CONFIGURATIONS PREMIER ALLUMAGE.

ECRAN

Le menu « ECRAN » permet de :



- ◆ Régler le contraste de l'afficheur.



- ◆ Activer/désactiver le rétroéclairage.



- ◆ Activer/désactiver le signal sonore.

- STAND-BY ◆ Régler le minuteur de l'extinction du rétroéclairage de l'afficheur.

- RESET ◆ Régler le minuteur de l'extinction de l'afficheur (modalité sleep).

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > ECRAN.

RÉGLER UN TEMPS COURT FAVORISE LA DURÉE DES PILES

DISPLAY	
	25
	ON
	ON
STAND-BY	4sec
RESET	20sec

STAND-BY

La fonction STAND-BY peut être utilisée pour un arrêt immédiat du poêle au lieu d'une modulation de la puissance.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > STAND-BY.

FONCTION STAND BY RÉGLÉE SUR ON

Si la fonction STAND BY est activée (ON), et que la température ambiante dépasse la valeur du SET THERMOSTAT + DELTA T OFF, le poêle se met alors en mode arrêt après un retard prédéfini par défaut, et affiche STAND BY.

Quand la température ambiante est inférieure à SET THERMOSTAT - DELTA T ON et après un éventuel temps de refroidissement, le poêle se rallume.

FONCTION STAND BY RÉGLÉE SUR OFF (REGLAGE PAR DÉFAUT)

Si la fonction STAND BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle dépasse la température ambiante définie, il se met au minimum, module et affiche MODUL. Quand la température ambiante est inférieure au SET THERMOSTAT le poêle se remet à fonctionner à la puissance configurée et affiche TRAVAIL.

FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

FONCTION STAND BY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION PAR DÉFAUT)

Si la fonction STAND BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle dépasse la température ambiante définie sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert), il se met au minimum et affiche MODUL. Quand la température ambiante est inférieure au set défini sur le thermostat supplémentaire (contact fermé), le poêle recommence à fonctionner à la puissance définie et affiche TRAVAIL.

FONCTION STAND BY RÉGLÉE SUR ON

Quand la fonction STAND BY est activée (ON), à l'obtention de la température ambiante configurée sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert) il se mettra en condition d'arrêt après un retard par défaut, et affichera STAND BY.

Quand la température ambiante sera inférieure au set défini sur le thermostat supplémentaire (contact fermé) et après un éventuel temps de refroidissement, le poêle se rallumera.



POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT REGLER SET THERMOSTAT SUR LOW-TA.
> VOIR CHAPITRE INSTALLATION THERMOSTAT SUPPLEMENTAIRE

DELTA T

Cette fonction permet le réglage des seuils d'hystérésis pour l'allumage (DELTA T ON) et l'arrêt (DELTA T OFF), utilisés pour générer l'intervalle de réglage s'il n'est pas géré par un thermostat externe.
Les valeurs possibles pour les DELTA T varient de 0.5 à 5°C

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DELTA-T

CHARGE INITIALE

Cette fonction permet d'activer le motoréducteur de chargement du pellet pour un fonctionnement en continu.
Avant d'activer la fonction, vérifier que le poêle est froid et sur « OFF ».

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > CHARGE INITIALE

Pour interrompre le chargement en continu, il suffit d'appuyer sur la touche 6 pendant 2".

ACCÈS RAPIDE :

Avant d'activer la fonction, vérifier que le poêle est froid et sur « OFF ».

Appuyer simultanément sur les touches 6 + 4 pendant deux secondes jusqu'à l'affichage du message « CHARGE INITIALE ».

Pour interrompre le chargement en continu, il suffit d'appuyer sur la touche 6 pendant 2".

RÉINITIALISER

Permet de rétablir toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur aux valeurs d'usine.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > EFFACER.

EASY CONTROL (SI PRÉSENT DANS LE MODÈLE)

La fonction permet de choisir parmi deux valeurs :

- ♦ OFF (désactivé - par défaut)
- ♦ ON (activé)

L'activation (EASY CONTROL = ON) est conseillé en cas de formation excessive de résidus de combustion et en cas de phénomènes de condensation dans le conduit de fumée durant le fonctionnement à des puissances réduites (voir chapitre CONDUIT DE FUMÉE).

Attention ! L'activation de la fonction EASY CONTROL est conseillée sur supervision d'un technicien qualifié.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > EASY CONTROL.

AVERTISS. DEPR

Permet d'activer le signal pour l'avertissement sonore si la porte ou le réservoir est ouvert.

Nota bene : L'activation peut réduire de 30% la durée des piles.

La durée des piles dépend de l'utilisation

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > AVERTISS. DEPR.

FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

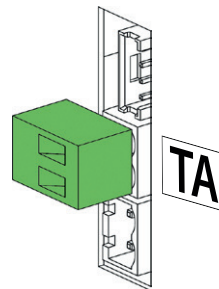
L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante à travers un thermostat supplémentaire (en option).

Après l'allumage (en appuyant sur la touche 1 ou à travers la modalité chrono) le poêle fonctionnera pour atteindre le set configuré dans le thermostat et affichera TRAVAIL (contact fermé). La sonde ambiante de série est automatiquement ignorée.

Une fois la température atteinte par le thermostat (contact ouvert), le poêle se met au minimum et affiche MODUL.

PROCÉDURE DE COMMANDE

- ◆ Un thermostat mécanique ou digital, avec type d'entrée « normalement ouvert », est nécessaire.
 - ◆ Retirer la fiche de la prise de courant correspondante.
 - ◆ En se référant à la figure ci-contre, brancher les deux câbles du thermostat (contact propre - non 230 V !).
 - ◆ Redonner la tension au poêle.
 - ◆ Appuyer sur la touche 3 jusqu'à configurer le **SET THERMOSTAT** sur **LOW-TA**.
- 



REMARQUE: LA PINCE EST FOURNIE DANS LE SAC À L'INTÉRIEUR DU POÊLE.



 **L'INSTALLATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT**

ARRET RETARDE

L'appareil a la possibilité de retarder l'extinction en programmant un retard. Par exemple, s'il est 20h et que l'arrêt retardé est configuré à 1h, alors à 21h le poêle s'éteint automatiquement.

En appuyant longuement sur les touches 6+2, il est possible d'accéder à la page-écran « ARRET RETARDE » (ce réglage est disponible uniquement si la machine est en mode **DÉMARRAGE** ou **TRAVAIL**).

Les touches 2 et 3 permettent d'augmenter/réduire le nombre d'heures après lesquelles le poêle se met en mode nettoyage final tout seul.

Les heures possibles varient de OFF, 1 à 9.

La touche P6 permet de confirmer et de revenir à la page d'accueil.

Le temps de travail restant est indiqué 1h avant l'extinction programmée, et affiche toutes les minutes « arrêt dans » et valeur « HEURES XX:XX ».

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOUJOURS SUIVRE LES INDICATIONS AVEC LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ !

- ♦ S'assurer que la fiche du cordon d'alimentation est enlevée car le générateur pourrait avoir été programmé pour s'allumer.
- ♦ Que le générateur est complètement froid.
- ♦ Les cendres sont complètement froides.
- ♦ Durant les opérations de nettoyage du produit garantir un renouvellement efficace de l'air de la pièce.
- ♦ Un nettoyage insuffisant compromet le bon fonctionnement et la sécurité !

ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct, le générateur doit être soumis à un entretien courant effectué par un technicien autorisé, au moins une fois par an.

Les opérations périodiques de contrôle et les entretiens doivent toujours être réalisés par des techniciens spécialisés et habilités qui agissent conformément aux normes en vigueur et aux indications présentes dans ce mode d'emploi et d'entretien.



LA FUMÉE PROVENANT DE CHEMINÉES OBSTRUÉES EST DANGEREUSE !!
MAINTENIR LA CHEMINÉE ET LE CONDUIT DE FUMÉE LIBRES ET PROPRES, CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS.
FAIRE NETTOYER CHAQUE ANNÉE LE CIRCUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES, LES CONDUITS DE FUMÉE ET LES RACCORDS EN « T », Y COMPRIS LES BOUCHONS D'INSPECTION - LES COUDES ET LES SECTIONS HORIZONTALES SI PRÉSENTS !
LA FRÉQUENCE DE NETTOYAGE DU GÉNÉRATEUR EST INDICATIVE ! ELLE DÉPEND DE LA QUALITÉ DES GRANULÉS UTILISÉS ET DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION.
IL EST POSSIBLE QUE CES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PLUS FRÉQUEMMENT

NETTOYAGE PÉRIODIQUE À EFFECTUER PAR L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage périodique, comme l'indique ce mode d'emploi et d'entretien, doivent être réalisées avec le plus grand soin, après avoir lu les indications, les procédures et les fréquences décrites à l'intérieur.

INDICATEUR DE PROPRETÉ (SI PRÉSENT DANS LE MODÈLE)

Le poêle est conçu pour fournir l'indication du niveau de propreté de l'échangeur de chaleur.

L'écran affiche **ETAT PROPRETE** suivi d'un pourcentage :

de 100% = échangeur propre à 25% = échangeur sale.

Quand l'échangeur a besoin d'être nettoyé, car il est arrivé au terme de la période utile d'utilisation entre deux nettoyages, l'écran affiche **MAINTENANCE** au moment où le poêle est éteint.

Il est donc nécessaire de contacter l'assistance pour nettoyer l'échangeur.

NETTOYAGE DES SURFACES ET DU REVÊTEMENT

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage des surfaces doit se faire avec le générateur et le revêtement complètement froids. Pour l'entretien des surfaces et des parties métalliques, il suffit d'utiliser un chiffon humidifié avec de l'eau ou avec de l'eau et du savon neutre.

Le non-respect des indications peut abîmer les surfaces du générateur et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DU VERRE VITROCÉRAMIQUE

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage du verre vitrocéramique doit se faire lorsqu'il est complètement froid.

Pour nettoyer le verre vitrocéramique, il suffit d'utiliser un pinceau sec et du papier (journal) humidifié et passé dans la cendre. Si le verre est très sale, utiliser exclusivement un nettoyeur spécifique pour verre vitrocéramique. Pulvériser une petite quantité sur un chiffon et l'utiliser sur le verre vitrocéramique. Ne pas pulvériser le nettoyeur ou autre liquide directement sur la vitre ou sur les joints !

Le non-respect des indications peut abîmer les surfaces du générateur et entraîner l'annulation de la garantie

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLET

Quand le réservoir se vide complètement, débrancher le cordon d'alimentation du générateur et, avant de procéder à son remplissage, enlever les résidus (poussière, copeaux, etc.) du réservoir vide.



LES JOINTS DU RÉSERVOIR À PELLET, BRASIER, VITRE DU FOYER GARANTISSENT LE FONCTIONNEMENT CORRECT DU POÊLE. ILS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS PÉRIODIQUEMENT PAR L'UTILISATEUR. S'ILS SONT USÉS OU ENDOMMAGÉS, L'APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ TANT QU'ILS N'ONT PAS ÉTÉ REMPLACÉS.
CES OPÉRATIONS DEVONT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TECHNICIEN HABILITÉ.

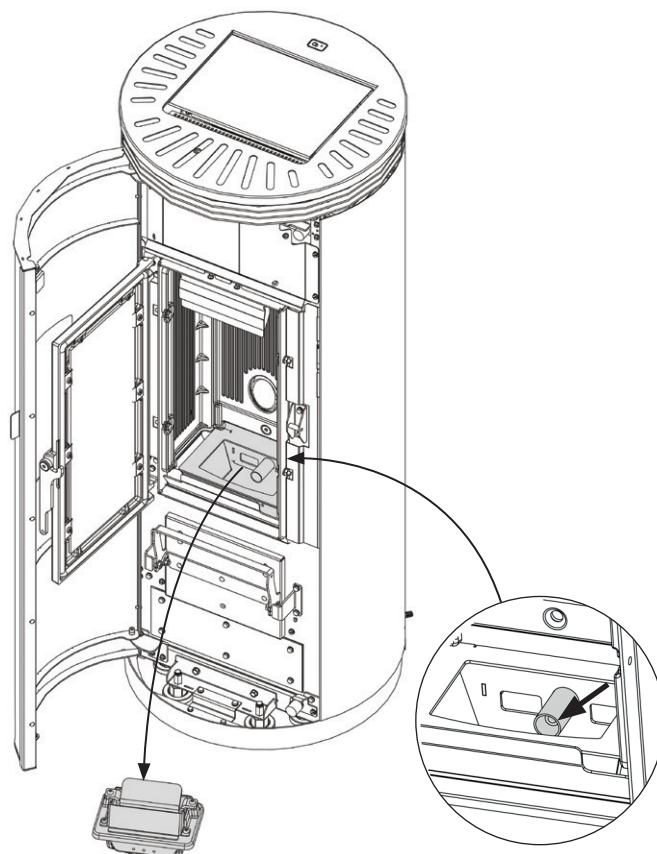


SI LE CORDON D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION ÉQUIVALENTE, DE SORTE À ÉVITER TOUT RISQUE.

BRASIER ET CHAMBRE DE COMBUSTION :

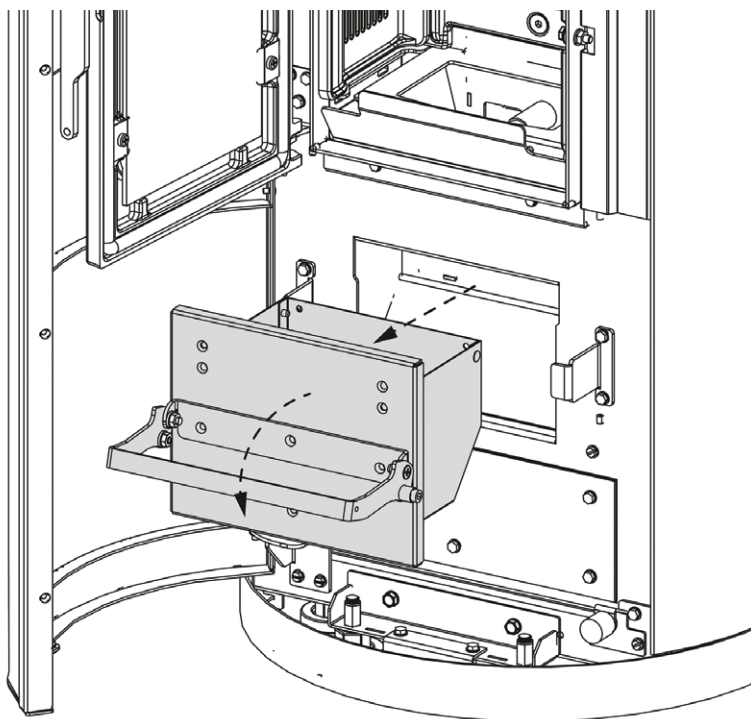
- ♦ Aspirer les résidus présents dans le brasier
- ♦ Ôter complètement le brasier de son logement ;
- ♦ Aspirer la cendre du logement du brasier, du culot de la bougie et de la chambre de combustion.
- ♦ Libérer tous les trous du brasier avec le pique-feu fourni.
- ♦ Remettre le brasier dans son emplacement et le pousser vers la paroi du foyer.

REMARQUE : Utiliser un aspirateur à cendres adéquat avec un récipient spécial de séparation des cendres aspirées.



TIROIR A CENDRES :

- ♦ Enlever le tiroir à cendres et le vider dans un récipient prévu à cet effet.

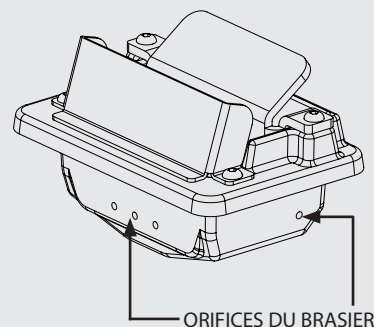




UN BRASIER PROPRE GARANTIT UN FONCTIONNEMENT CORRECT !

LE FAIT DE MAINTENIR LE BRASIER ET SES ORIFICES TOUJOURS BIEN PROPRES, SANS RÉSIDUS DE COMBUSTION, GARANTIT AU GÉNÉRATEUR UNE BONNE COMBUSTION AU FIL DU TEMPS, ET ÉVITE LES ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS QUI POURRAIENT EXIGER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION DANS LE MENU UTILISATEUR « EASY SETUP » POUR ADAPTER LA COMBUSTION AUX EXIGENCES DÉCRITES.



PIÈCES/FRÉQUENCE	TOUS LES JOURS	TOUS LES 3 JOURS	TOUS LES ANS
BRASIER (UTILISATEUR)	X		
CHAMBRE DE COMBUSTION (UTILISATEUR)	X		
TIROIR À CENDRES (UTILISATEUR)		X	
ÉCHANGEUR THERMIQUE ET COMPARTIMENT D'INSPECTION (TECHNIQUE)			X
RACCORD EN « T »/ CONDUIT DE FUMÉE (TECHNICIEN)			X

Pour une journée, nous entendons une utilisation moyenne de 8h à puissance nominale.

La fréquence de nettoyage du tiroir à cendres dépend de plusieurs facteurs : type de pellet, puissance du poêle, utilisation du poêle et type d'installation.

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU
CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

ENTRETIEN COURANT À EFFECTUER PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS

L'entretien courant doit être effectué au moins une fois par an.

Étant donné que le générateur utilise le pellet comme combustible solide, il requiert une intervention annuelle de maintenance courante, qui doit être effectuée par un **Technicien habilité, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.**

Le non-respect peut compromettre la sécurité de l'appareil et entraîner l'annulation des conditions de garantie.

Le respect de la fréquence de nettoyage réservée à l'utilisateur et décrite dans le mode d'emploi et d'entretien, garantit au générateur une combustion correcte au fil du temps, et d'éviter les éventuelles anomalies et/ou dysfonctionnements qui pourraient requérir des interventions du technicien. Les demandes d'intervention d'entretien courant ne sont pas comprises dans la garantie du produit.

JOINTS : COUVERCLE RÉSERVOIR PELLET, PORTE, TIROIR À CENDRES ET BRASIER, INSPECTIONS DU CONDUIT DE FUMÉES

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Ils doivent être vérifiés périodiquement par l'utilisateur. S'ils sont usés ou endommagés, l'appareil ne doit pas être utilisé tant qu'ils n'ont pas été remplacés.

Ces opérations devront être réalisées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

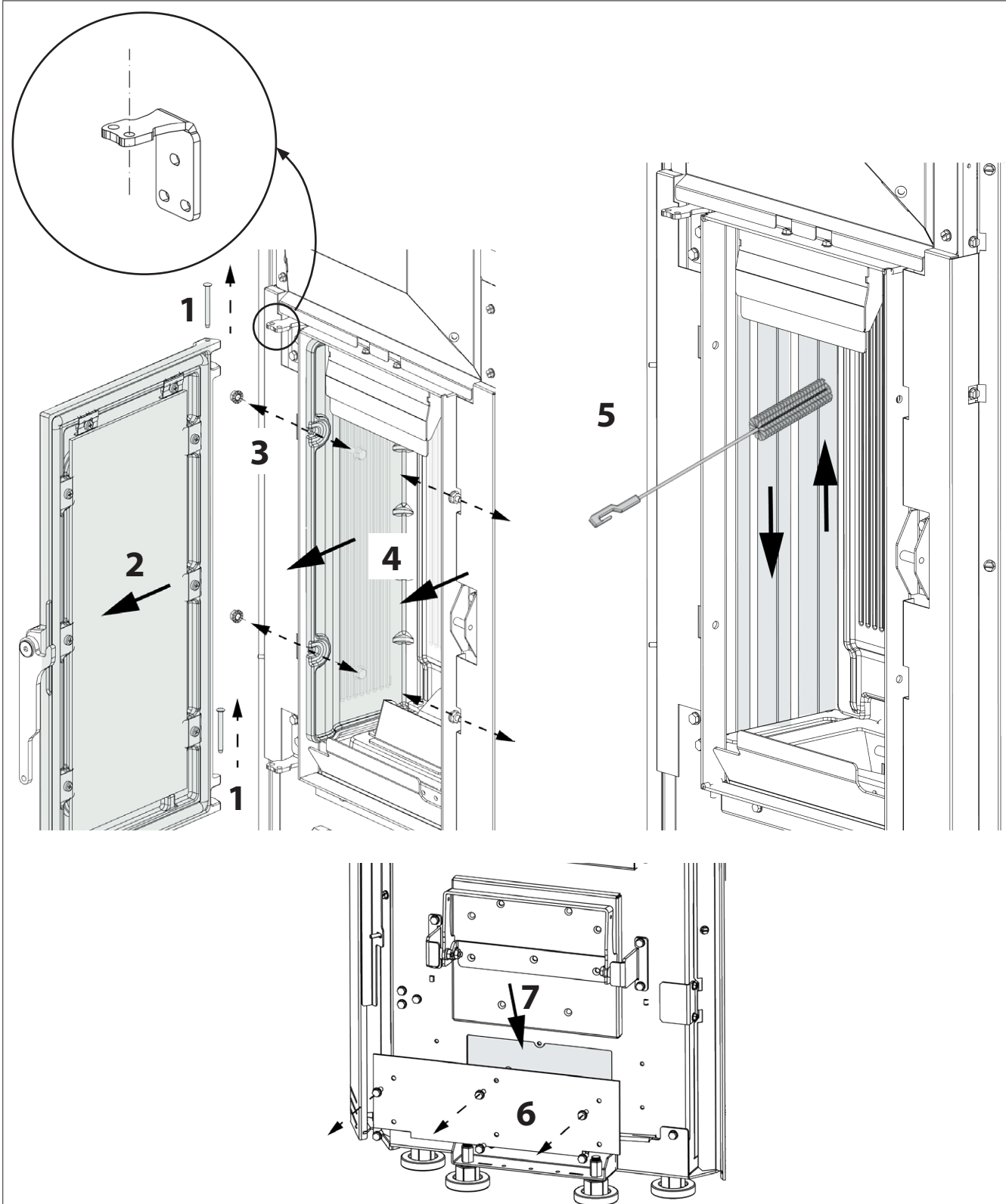
Tous les ans, ou à chaque fois que cela s'avère nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En présence de portions horizontales, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

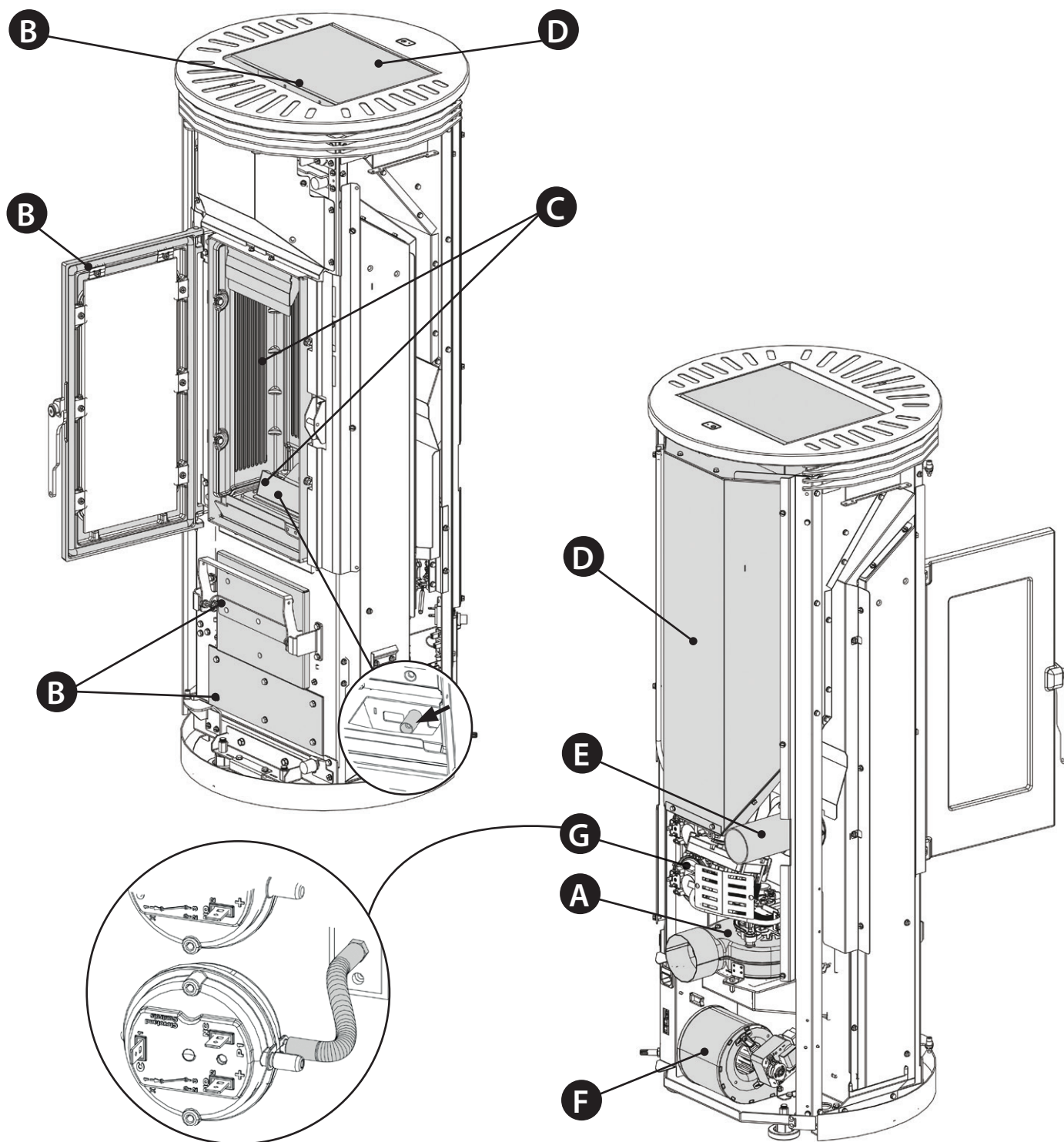
A la fin de chaque saison, il est conseillé de vider totalement le réservoir de pellet avant d'éteindre le poêle et d'aspirer les éventuels résidus de pellet et la poussière à l'intérieur.

La maintenance courante doit être effectuée au moins une fois par an.

NETTOYAGE ÉCHANGEUR THERMIQUE ET COMPARTIMENT INSPECTION



À CHAQUE NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR PRÉSENT À L'INTÉRIEUR DU POÊLE, IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE D'EFFECTUER LE RESET HEURES DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE.
 POUR EFFECTUER LE RESET, ENTRER DANS LE MENU TECHNIQUE ET DÉFINIR RESET HEURES > ON.
 IMPORTANT : RÉALISER CETTE OPÉRATION SANS NETTOYER L'ÉCHANGEUR DU POÊLE OU NE PAS EFFECTUER LE RESET APRÈS LE NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR PEUT ENTRAÎNER L'ANNULATION DE LA GARANTIE DU POÊLE.



A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit de fumée et des raccords en « T »).
B	Joints, réservoir pellet, inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer le silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du culot de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage) et vérification du joint.
E	Vérification du conduit d'aspiration de l'air et vérification/nettoyage du pressostat mécanique.
F	Démontage du ventilateur d'air ambiant et élimination de la poussière et des résidus de pellet.
G	Démontage du tube du pressostat et nettoyage du raccord de tuyau

AFFICHAGES

ÉCRAN	CAUSE
OFF	Générateur éteint
START	La phase de start est en cours
PRECHARGE PELLET	Le chargement continu du pellet est en cours durant l'allumage
ALLUMAGE	La phase dédiée à l'allumage est en cours
PRÉPARATION	La phase de préparation est en cours
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours
MODUL.	Le générateur fonctionne au minimum
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage final est en cours
STAND-BY	Générateur éteint à cause du thermostat, en attente de se rallumer.
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient d'être éteint. Quand le générateur effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur des fumées puis d'effectuer le nettoyage du brasier. C'est seulement après avoir réalisé ces opérations qu'il sera possible de rallumer le générateur.
ATTENTE BLACK OUT	Le générateur est en cours de refroidissement après une coupure de courant. Après la phase de refroidissement, il se rallumera automatiquement
SOUFFLAGE AUTO	Le soufflage automatique est activé
FERMER RESERVOIR-PORTE	Cet avertissement indique que 60 secondes sont à disposition pour fermer la porte, le couvercle du réservoir à pellet et le tiroir à cendres. Au bout des 60 secondes, le poêle, au cours de la phase d'allumage, déclenchera une alarme « AL DEPR » alors qu'en fonctionnement normal, le poêle se mettra en « ATTENTE REFROIDISSEMENT » pour ensuite "redémarrer automatiquement quand les conditions sont présentes (poêle froid, etc.).
ETAT PROPRETE	Indique le niveau de nettoyage de l'échangeur de chaleur. Quand le poêle est éteint, l'écran affiche une valeur en pourcentage qui indique l'état de propreté de l'échangeur de chaleur à l'intérieur du poêle. Des valeurs de 25% ou inférieures indiquent que l'échangeur est sale et qu'il doit être nettoyé par un technicien d'assistance.
MAINTENANCE	L'échangeur est arrivé au terme de la période de fonctionnement pendant laquelle le niveau correct de performance est maintenu ! Il est nécessaire de contacter le Centre d'Assistance Technique de proximité pour une intervention de nettoyage de l'échangeur.

ALARMES

ECRAN	EXPLICATION	SOLUTION
	Indique la présence d'une alarme.	Allumée : indique la présence d'une alarme L'alarme peut être réinitialisée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et 15 minutes après l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
EXTRACTEUR EN PANNE	Panne moteur des fumées	Contacter le centre d'assistance
SONDE FUMÉES	Panne de la sonde fumées.	Contacter le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôler le chargement du pellet (voir « EASY SETUP ») ; si le problème ne se résout pas, contacter un technicien agréé.
ALLUMAGE RATÉ	Le réservoir à pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet. Bulbes thermostatiques déclenchés.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « EASY SETUP »). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre « ALLUMAGE ». Vérifier les thermostats à sondes (voir chapitre Réarmements)
ABSENCE FLAMME	Le réservoir à pellet est vide. Chargement insuffisant de pellet. Le motoréducteur ne charge pas le pellet.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « EASY SETUP »).
AL DEPR	La porte n'est pas correctement fermée. Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé. La chambre de combustion est sale. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué/sale Le canal de mesure de la dépression à l'intérieur du tiroir à cendres est bloqué.	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Vérifier la propreté du conduit des fumées et de la chambre de combustion. Vérifiez et nettoyez le tuyau et le tube du pressostat du tiroir à cendres.
ALLUMAGE RATE - BLACK OUT	Coupure de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur off à l'aide de la touche 1 et répéter les procédures décrites dans le chapitre « ALLUMAGE ». Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALARME COMMANDE VIS SANS FIN	Fonctionnement anomal chargement pellet.	Contacter le centre d'assistance

ÉLIMINATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS



Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

EN 16510-1 Symbole	EXPLICATION
nom	Puissance thermique nominale
part	Puissance thermique à charge partielle
CON / INT	Fonctionnement de l'appareil, Continu (CON) ou Intermittent (INT)
$CO_{2\text{ nom}} / CO_{2\text{ part}}$	Émission de gaz carbonique
$CO_{\text{ nom}} / CO_{\text{ part}}$	Émission de monoxyde de carbone
d_B	Distance minimum aux matériaux combustibles - fond
d_C	Distance minimum aux matériaux combustibles - plafond
d_F	Distance minimum aux matériaux combustibles - sol à l'avant
d_L	Distance minimum aux matériaux combustibles - zone de rayonnement latéral
d_{non}	Distances minimum aux murs non combustibles
d_{out}	Tuyau d'échappement des gaz de combustion
d_P	Distance minimum aux matériaux combustibles - avant
d_R	Distance minimum aux matériaux combustibles - arrière
d_S	Distance minimum aux matériaux combustibles - côté
E, f	Tension, fréquence d'alimentation
EEl	Indice d'efficacité énergétique
el_{max}	Consommation d'énergie électrique auxiliaire à puissance thermique nominale
el_{min}	Consommation d'énergie électrique auxiliaire à puissance thermique à charge partielle
el_{SB}	Consommation d'énergie électrique auxiliaire en veille
H	Hauteur de l'appareil
L	Profondeur de l'appareil
m	Poids net
m_{chim}	Charge maximum d'un conduit de fumée que l'appareil peut supporter
$m_{h\text{ nom}} / m_{h\text{ part}}$	Consommation horaire
$NO_{x\text{ nom}} / NO_{x\text{ par}}$	Émission d'oxydes d'azote
$OGC_{\text{ nom}} / OGC_{\text{ part}}$	Émission de carbone gazeux organique
$PM_{\text{ nom}} / PM_{\text{ part}}$	Émission de particules
$P_{\text{ nom}} / P_{\text{ part}}$	Puissance thermique
$p_{\text{ nom}} / p_{\text{ part}}$	Tirage minimum des gaz de combustion
$P_{\text{SH nom}} / P_{\text{SH part}}$	Puissance de chauffage de la pièce
P_W	Pression de fonctionnement maximum admissible de l'eau
$P_{W\text{ nom}} / P_{W\text{ part}}$	Puissance de chauffage de l'eau
s	Épaisseur du matériel isolant de protection
T_{class}	Désignation du conduit de fumée
$T_{f,g\text{ nom}} / T_{f,g\text{ part}}$	Température moyenne des gaz de combustion
$T_{s\text{ nom}} / T_{s\text{ part}}$	Température de sortie des gaz de combustion
W	Largeur de l'appareil
W_{max}	Puissance électrique maximale absorbée
$\eta_{\text{ nom}} / \eta_{\text{ part}}$	Performances
η_s	Performances de chauffage saisonnier de la pièce à puissance thermique nominale
$\Phi_{f,g\text{ nom}} / \Phi_{f,g\text{ part}}$	Débit massique des gaz de combustion
Wood Pellet (L)	Granulés de bois
Wood Logs (I)	Bûches de bois
	Lire et respecter le mode d'emploi utilisateur

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☎ +39.0445.865911 - 📠 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🌐 www.lanordica-extraflame.com

MADE IN ITALY
design & production

***POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE
CONTACTER VOTRE REVENDEUR OU CONSULTER
LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM***

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.